

Fabriquer les formations en travail social

Sociologie d'un monde social et de ses activités

Thèse pour l'obtention du doctorat en sociologie
Soutenance : 27 mai 2020

Sébastien JOFFRES

Sous la direction de Pascal NICOLAS-LE STRAT
Professeur en sciences de l'éducation

Jury

DAMBUYANT Gisèle

Maîtresse de conférences en sociologie, HDR
Université Paris 13, IUT de Bobigny

NICOLAS-LE STRAT Pascal

Professeur en sciences de l'éducation
Université Paris 8, Vincennes–Saint-Denis

PARIAT Marcel

Professeur émérite en sciences de l'éducation
Université Paris 12, Paris-Est Créteil

RAVON Bertrand

Professeur en sociologie
Université Lyon 2, Lumière

ROUXEL Sylvie

Maîtresse de conférences en sociologie
CNAM CNRS Paris

Fabriquer les formations en travail social

Sociologie d'un monde social et de ses activités

Mots-clés : formation, travail social, activité, dispositif, acteur-réseau, pouvoir, monde social

Cette recherche cartographie les acteurs et leurs négociations, les espaces-temps et leurs articulations, à travers lesquels les formations sociales sont fabriquées. Elle se fonde sur une enquête de terrain, menée en tant que formateur dans un Institut Régional du Travail Social, outillée par l'approche interactionniste sur les mondes sociaux et la sociologie de l'acteur-réseau. En symétrie, elle propose son propre récit pour montrer comment se sont construits, en lien avec ma trajectoire, un questionnement de recherche et une enquête de terrain.

La formation est produite sous la forme de quotités de temps (année, semestre, semaine, heure) auxquelles sont associés des contenus et des dynamiques pédagogiques sur lesquels les acteurs échangent, mais, malgré la prégnance des réunions, n'élaborent pas de significations communes précises. Ces territoires, vides d'un sens partagé fort, sont ensuite répartis entre les formateurs qui, de manière relativement indépendante des autres, y construisent la portion de formation qui leur revient. Le long de ce processus descendant, le contenant prime sur le contenu, la formation est quantifiée avant d'être qualifiée. Elle est produite dans une logique d'éclatement, où ce qui réunit est l'organisationnel, plutôt que le partage de significations.

Finalement, l'absent de ces processus est l'étudiant. Le formateur pense ce dont il a besoin et les ajustements nécessaires pour que la formation se fasse, selon les savoirs qu'il construit quotidiennement sur les apprenants. Et il revient à ces derniers la tâche de se construire en tant que professionnels dans l'univers délimité par le formateur. Ils n'ont pas de pouvoir sur le dispositif.

Chapitre 1 — Trajectoire d'un questionnement

« Un projet ne se développe jamais dans le droit fil des objectifs qu'il s'est fixé lors de son lancement. Il se décale progressivement par rapport à ses propres énoncés. Cet écart et cette prise de distance sont consubstantiels à son développement. Il n'avance pas de manière linéaire comme le ferait une action qui se déclinerait à partir de ses ressources de départ et qui se déploierait donc, peu à peu, en parfaite continuité avec elle-même. Il ne reste pas figé dans un horizon limité de possibilités. Au contraire, il se montre réactif et réceptif aux multiples embûches et vicissitudes qui ne manquent pas de survenir. Il démontre alors une réelle qualité écosophique en demeurant attentif à son environnement et ouvert aux nombreuses interactions auxquelles il prend nécessairement part. » (Pascal Nicolas-Le Strat, Expérimentations politiques, Montpellier, Fulenn, 2009, p. 77)

I Prendre le temps du récit

I.1 *Rendre visible*

Le lecteur découvrira dans cette thèse, pas après pas, hésitations après choix, allers après retours, une recherche en train de se faire. De ligne en ligne apparaîtront une problématique, des outils théoriques et une enquête en fabrication, au cœur de mon « atelier^a » de sociologue. Sur le mode du récit, principalement dans les trois premiers chapitres, j'invite mon lecteur à entrer dans les coulisses de ma thèse, pour comprendre le travail d'élaboration scientifique dont elle est issue. J'espère ainsi lui montrer, non pas seulement des produits, mais des processus de production. Je fais l'hypothèse que ce mode de restitution a un intérêt pragmatique et scientifique. Cette mise en visibilité de ma pratique peut interroger et nourrir les gestes d'autres chercheurs et ainsi contribuer au dynamisme de l'activité sociologique. De même, j'offre au lecteur la possibilité de contextualiser les connaissances que je produis et ainsi, d'avoir une plus grande prise sur elles pour se les approprier et les évaluer.

La recherche est une pratique quotidienne, inscrite au cœur des diverses temporalités, des contingences, des relations, des désirs, des moyens financiers, des gestes pratiques comme l'écriture, la lecture ou encore, la correspondance intellectuelle, ainsi que des empêchements, des coïncidences^b, etc. Entre autres, cela signifie que lorsqu'il théorise, le chercheur n'est pas propulsé dans un espace idéal, peuplé de mots, d'auteurs et de définitions^c. En ce qui me concerne, je le fais dans mon salon, au milieu du désordre irréductible de mon bureau, luttant contre les déconcentrations qu'offre l'ordinateur, outil qui me donne par ailleurs la puissance de me déplacer d'un auteur à un autre et de garder trace de ces déplacements. J'alterne ces temps, avec des moments de pensée flottante, occupé à la vaisselle ou d'autres tâches ménagères, tentant de méditer mes dernières hypothèses ou de laisser mon esprit vagabonder parmi les auteurs qui sont ici bien idéels, mais sur lesquels je n'arrive pas à me concentrer tant que mon corps n'est pas occupé à de basses tâches. De la sorte, je laisse se faire la nécessaire digestion des idées lues ou écrites.

a Pascal Nicolas-Le Strat, *Fabrique de sociologie. Chroniques d'une activité, novembre 2009 - février 2011*, Montpellier, Fulenn, 2011, 374 p.

b Howard S. Becker, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2007, p. 62-73.

c Christian Jacob (éd.), *Lieux de savoir. Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel, 2010, 985 p ; Bruno Latour, *Cogitamus. Six lettres sur les humanités scientifiques*, Paris, La Découverte, 2014, 247 p ; Myriam Suchet, « De la recherche comme création permanente », *Revue des sciences sociales*, 2016, n° 56, p. 14-21.

Par ailleurs, ce travail de production théorique est traversé par mes désirs, les types de recherche que j'idéalise et les personnes qui me servent de modèle ou de contre-exemple. Ces éléments normatifs et libidinaux sont indissociables des communautés de chercheurs et de praticiens, auxquelles je me suis rattaché durant mon doctorat et qui me permettent de croiser le fer avec d'autres, d'aiguiser ma pensée à leur écoute, d'augmenter ma bibliothèque selon leurs suggestions, etc. Somme toute, je peux communiquer ma production scientifique en la détachant de toute cette écologie. Mais elle n'en demeure pas moins constituée par elle.

De même, mon travail d'enquête ne peut être séparé de mon projet de vie concernant l'enseignement. Mes deux années d'observation participante en tant que vacataire (cf. chapitre 3, IV.3.b) dans un centre de formation en travail social répondaient avant tout à un désir professionnel, présent avant même que je ne formule ma question de recherche. Je ne me suis pas « sacrifié » à la science, j'ai suivi mon envie de faire de l'enseignement, notamment auprès des travailleurs sociaux, souhait que j'ai utilisé pour ma thèse. Or j'imagine que la majorité des chercheurs en immersion ne pratiquent pas nécessairement des métiers autour desquels ils fondent un projet de vie^a. Puis, au sein de cette rencontre entre désir de futur et de recherche, des tensions se sont jouées entre mes pratiques pédagogiques et la volonté d'analyser les lieux de formation. Elles sont constitutives de ce qu'est aujourd'hui mon travail que cela soit sur le plan de l'enquête ou de l'analyse (cf. chapitre 3 et chapitre 7).

De nombreux chercheurs affirment que la recherche est une pratique, vivante et quotidienne. Nombreux l'affirment ou le sous-entendent à demi-mots. Pourtant, je ne retrouve que rarement cette facette de la science sociale dans les comptes-rendus que produisent les sociologues sous la forme de livres, d'articles ou de thèses. Minoritaires sont les auteurs qui se prêtent au travail de dévoilement des processus jouant en coulisse de ce qu'ils nous

a Je pense, par exemple, à François Reyssat et son travail de technicien de surface pour étudier ce milieu professionnel ou encore, à Alexis Spire et son emploi de guichetier d'une Préfecture pour analyser le traitement des étrangers par l'État. Je doute qu'ils aient vu dans ces emplois de quelconques perspectives professionnelles : François Reyssat, « La distance sociale dans l'immersion : un chercheur parmi les nettoyeurs et nettoyeuses » dans Pierre Leroux et Érik Neveu (eds.), *En immersion. Pratiques intensives du terrain en journalisme, littérature et sciences sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 205-218 ; Alexis Spire, « L'asile au guichet. La dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007, vol. 4, n° 169, p. 4-21.

exposent. Certains le font sur le mode réflexif^a, d'autres du journal^b, du récit^c ou encore du manuel de méthodologie « au réel^d ». Et généralement, ce sont dans des travaux distincts que cette ouverture sur l'arrière-cour est proposée^e.

À l'inverse, le mode majoritaire d'exposition des recherches se concentre sur les produits finaux et invisibilise les processus qui les ont constitués^f. À cet égard, Zanna écrit :

« Ils trouvent par ailleurs plus scientifique de livrer des résultats aux angles ébavurés que d'en montrer les conditions d'usage. Ils mettent en outre tout en œuvre pour s'effacer devant leur travail, dissimuler leur personnalité derrière leur savoir, bref à étudier "les êtres humains en se défendant d'être eux-mêmes humains"^g. »

Le mode d'exposition majoritaire commence, souvent, par présenter la problématique. Elle est posée en point de départ. L'ensemble du travail apparaît comme orchestré par une question, définie dès le commencement. Et elle ne se modifiera pas en chemin. D'elle découle le reste, dans un schéma faussement causaliste. Si je regarde du côté de mon expérience, à

a Je pense notamment à ces deux ouvrages : Pierre Leroux et Érik Neveu (eds.), *En immersion. Pratiques intensives du terrain en journalisme, littérature et sciences sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, 427 p ; Didier Fassin et Alban Bensa (eds.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, 331 p.

Je salue aussi le dossier du premier numéro 1 de la revue *Agencements* qui vise à ouvrir les ateliers de plusieurs doctorants et futurs doctorants : Amandine Dupraz, « Faire université hors-les-murs, une politique du dé-placement », *Agencements*, 2018, n° 1, p. 10-20 ; Étienne Delprat et Camille Bosqué, « Design diffus, pratiques situées, design (en-)commun : au fil d'un bricolage conceptuel et méthodologique », *Agencements*, 2018, n° 1, p. 21-40 ; Nicolas Sidoroff, « Faire quelque chose avec ça que je voudrais tant penser », *Agencements*, 2018, n° 1, p. 41-71 ; Régis Garcia, « Une recherche à l'épreuve de ses traductions – Mise en récit d'une recherche-expérimentation dans le cadre d'un dispositif Cifre », *Agencements*, 2018, n° 1, p. 73-108.

b J'ai découvert cette pratique par le biais de : P. Nicolas-Le Strat, *Fabrique de sociologie*, op. cit. ; Pascal Nicolas-Le Strat, *Journal de thèse : septembre 1992 - octobre 1993*, Montpellier, Fulenn, 2009, 88 p ; Michel Leiris, *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard, 2008, 655 p.

c À cheval entre fiction et compte-rendu d'enquête, Latour mobilise le récit comme motif de restitution de certains travaux. Par exemple : Bruno Latour, *Aramis, ou, L'amour des techniques*, Paris, La Découverte, 1992, 241 p.

d Becker est un auteur exemplaire en la matière : Howard S. Becker, *La bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2016, 272 p ; H.S. Becker, *Les ficelles du métier*, op. cit. ; Howard S. Becker, *Écrire les sciences sociales*, Paris, Économica, 2009, 179 p.

e D. Fassin et A. Bensa (eds.), *Les politiques de l'enquête*, op. cit. ; Pierre Leroux et Érik Neveu (eds.), *En immersion*, op.cit.

En se concentrant sur la question de l'implication, ces ouvrages font de ces processus constituant des recherches un élément à part. Je note aussi que Pascal Nicolas-Le Strat, qui a publié déjà plusieurs ouvrages dévoilant son atelier de sociologue, sépare cette mise en visibilité de ses travaux théoriques. Seul *Quand la sociologie entre dans l'action* couple théorisation et mise en visibilité des processus de recherche : Pascal Nicolas-Le Strat, *Quand la sociologie entre dans l'action. La recherche en situation d'expérimentation sociale, artistique ou politique*, Rennes, Éditions du commun, 2018, 223 p.

f Bruno Latour et Steve Woolgar, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 2013, p. 167-177.

g Omar Zanna, « Un sociologue en prison », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2010, vol. 9, n° 1, p. 150.

l'heure où je rédige (pour la première fois) cette page (mars 2018), je n'ai toujours pas écrit « mon dernier mot » quant à ma problématique. Certes, je l'ai déjà maintes fois formulée. La dire est un exercice récurrent que ce soit en séminaire, pour effectuer une demande à un terrain ou ne serait-ce qu'expliquer à un ami ce que je fais. Mais la dernière formulation de celle-ci n'est pas encore posée. Tout en produisant la thèse à partir d'un questionnement, ce dernier n'est pas achevé. Je me réserve le droit de le modifier encore — et encore — pour y intégrer de nouvelles idées ou le faire coïncider avec ce qui reste encore à écrire. Ma problématique est la raison de ce travail, tout autant qu'une de ses variables d'ajustement et de ses productions. Chemin faisant, je produis avec plus de profondeur et de clarté ce qu'est mon questionnement. De ce fait, si je ne donne à voir que la version finalisée de celui-ci, présenté en tant que commencement, j'introduis un décalage entre ce qu'est ma recherche et ce que j'en dis.

Après ou en parallèle de l'explication de la problématique, ce mode d'exposition implique que le chercheur tienne un discours théorique qui justifie le questionnement, tout en l'outillant pour y répondre. Ce propos est souvent présenté comme ne relevant que de l'univers du *logos* et de la raison scientifique : il situe le chercheur dans un espace idéal. Or comme je l'ai déjà décrit ci-dessus, en ce qui me concerne, la théorie est le fruit d'une pratique, bien concrète, qui me mobilise dans mes désirs, mes relations, mes positions politiques^a. Et ce travail du quotidien s'étale dans le temps, dans les rencontres, dans les différents espaces de pensée où je suis impliqué, etc. Je suis en mesure de retracer les grandes étapes de l'histoire de mon cadre théorique, en situant les conditions concrètes de l'émergence des changements d'orientation, les concepts utilisés un temps pour stabiliser une réflexion, puis abandonnés une fois leur travail rendu.

Je remarque aussi que ma problématique est intimement liée au travail théorique que j'ai mené. Ils s'appuient mutuellement l'un sur l'autre et c'est, notamment, à travers un changement de cadre théorique que mon questionnement s'est décalé (cf. chapitre 2). À

a Sarah Mazouz, « Les mots pour le dire. La qualification raciale du terrain à l'écriture » dans Didier Fassin et Alban Bensa (eds.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 81-98.

Sarah Mazouz décrit son malaise lorsqu'elle a pris conscience que son étude du vécu des discriminations par les jeunes de banlieue mobilisait les catégories de langage et de perception fondant ces mêmes discriminations. Ce sentiment développé durant son travail de terrain l'a amenée à explorer son objet à nouveaux frais pour en pousser la théorisation. Elle a analysé son malaise en tant que donnée servant à comprendre la structuration des phénomènes de stigmatisation. Un élément central de son analyse a été sa propre place dans les relations de terrain, elle qui est tunisienne, sans que cela ne soit perceptible du fait de la blancheur de sa peau et de son accent parisien.

nouveau, présenter des agencements conceptuels finalisés, sans dire quoi que ce soit de leur histoire, cache la pratique réelle de la recherche.

Habituellement, suite à la présentation de la problématique et de la théorie, les chercheurs continuent par le travail de terrain, décrit selon les catégories méthodologiques usuelles (méthodes, échantillons, durées, limites et éventuellement quelques anecdotes^a), sans que le lecteur accède à une grande partie de ce qui a fait la singularité du travail. Ma méthodologie n'est-elle qu'une série d'entretiens semi-directifs ? Se résume-t-elle en indiquant trois années d'observation participante ? Non. Elle est l'histoire de mon envie d'être en immersion, rendue possible grâce à trois centres de formation qui m'ouvriront leurs portes. Elle est aussi l'histoire de collaborations de travail qui se sont construites à cette occasion et qui ont fait de moi un formateur parmi les autres et donc un fabricant de formations sociales. Je n'ai pas seulement observé des formateurs au travail : j'ai travaillé avec eux. Je suis passé par l'évaluation de mes cours, la réalisation de comptes-rendus suite à des soutenances blanches, l'écriture de mes factures d'autoentrepreneur, etc. J'ai appris à travailler dans les interstices pour mettre en place des démarches pédagogiques qui fassent sens pour mes collègues formateurs et moi-même. J'ai espéré être de bon conseil pour les étudiants que j'accompagnais, tout en pestant d'avoir à les lire du Canada pendant mes vacances de Noël. Ma méthodologie d'enquête n'est pas simplement un protocole de travail, mais plutôt une période de ma vie, fondatrice au-delà du seul périmètre de ma thèse. Cette période a aussi été celle de la confrontation entre les rêves théoriques, imaginés dans mon salon, et la réalité de ma capacité limitée à saisir la totalité des activités fabriquant les formations sociales. La méthodologie a été cette période d'adaptation d'une projection théorique aux possibilités concrètes, ce fossé, entre les livres et mon quotidien, qu'il a fallu digérer et mettre au travail.

Le mode d'exposition majoritaire des recherches présente ensuite, et de manière centrale, les résultats qui seront, eux aussi, énoncés sur un mode finalisé. Au nom d'une question, outillée par une théorie, par le biais d'une méthodologie, le tout mis en place de manière chronologique, le chercheur apporte alors des réponses, présentées en tant que produits finaux et finalisés. Cependant, une telle modalité nie que les résultats ne sont pas nécessairement la fin d'une recherche.

Par exemple, une des conclusions de ce travail affirmera l'existence de rapports de pouvoir entre les formateurs et les étudiants (cf. chapitre 7). Seulement, ce constat n'a rien d'un

a P. Nicolas-Le Strat, *Quand la sociologie entre dans l'action*, op. cit., p. 79.

produit fabriqué après une enquête réalisée suite à une phase de problématisation/théorisation. L'idée de rapports de pouvoir me travaille depuis qu'en master 1, j'ai entendu parler de cette notion chez Foucault, articulée à celle des savoirs. Une fois commencées mes premières vacances, cette question s'est déplacée au cœur de ma pratique professionnelle, sous la forme d'une inquiétude permanente d'être dans une position dominante face aux étudiants. À l'occasion de la thèse, ce sujet est devenu une thématique que j'ai travaillée sur les registres théorique et empirique afin d'en tester la validité. L'existence de rapports de pouvoir que j'affirme dans le dernier chapitre est le fruit de cette longue trajectoire. Parti d'une compréhension simpliste, j'arrive aujourd'hui — du moins je l'espère — avec une conceptualisation plus outillée, précise et pondérée de ce que sont les rapports de pouvoir. Ce n'est pas simplement un résultat apparaissant en bout de chaîne. C'est un questionnement récurrent et structurant de ma trajectoire professionnelle, politique et personnelle, présent dès le commencement de ce travail.

Par mon propos, j'oppose le mode d'exposition classique des recherches — ou plus exactement une simplification caricaturale de celui-ci — et ce que je constate de ma propre activité. Par ce biais, j'espère montrer que le compte-rendu classique du chercheur invisibilise les processus pour se concentrer sur la mise en scène de produits finis. En filigrane, il nous dit qu'une recherche est sa conclusion et non l'ensemble du travail d'élaboration. Du moins, cette partie seule mériterait d'être rendue publique. Ce faisant, il ne fait pas seulement disparaître toute une histoire, il détache aussi le travail de son écologie, c'est-à-dire des contextes d'activité qui l'ont constitué et des liens entre eux, alors que les sociologues savent parfaitement saisir l'écologie d'une question^a que d'autres posent et la mettre en lumière. Est alors invisibilisée la pratique quotidienne du chercheur, dans tous ses attachements, ses relations, ses gestes et ses temporalités.

La mise en scène classique préfère organiser la recherche en un déroulement linéaire dans le temps, alors que bon nombre de chercheurs reconnaissent qu'elle est, bien plus, un mouvement itératif entre problématique/théorie, terrain et analyses^b. Elle scénarise une

a C'est, par exemple, la démarche de cet ouvrage : Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Éditions Points, 2014, 448 p.

b Au chapitre 3, je critique ces trois catégories de description pour proposer une recherche qui s'élabore à travers divers sites de construction. Voir aussi : Sébastien Joffres, « Sites de construction », dans *Fabriques de sociologie* (éd.), *Encyclopédie des Fabriques de sociologie*, 2016, en ligne : <http://encyclopedie.fabriquesdesociologie.net/sites-de-construction/>.

temporalité abstraite, linéaire. En ne donnant à voir que des éléments finalisés, elle inscrit la recherche dans un présent artificiel : celui de son exposition.

1.2 Contribuer à la discipline par le récit

Une fois ces constats posés, pourquoi passer d'un mode d'exposition à un autre ? Quel intérêt de donner à voir ces processus, ces écologies, si la sociologie fait habituellement sans ? C'est d'abord à travers un détour par la clinique de l'activité développée par Yves Clot que je peux argumenter ma proposition, en montrant que cela contribue à maintenir le dynamisme vital de la sociologie.

Ce courant théorique a pour objectif d'analyser la dynamique de l'activité des travailleurs dans leurs différents contextes de travail, en fonction des opportunités de construction collective des pratiques qu'ils offrent. À partir de la linguistique de Bakhtine, Yves Clot a développé le concept de genre professionnel à propos duquel il écrit :

« Le genre est en quelque sorte la partie sous-entendue de l'activité, ce que les travailleurs de milieux donnés connaissent et voient, attendent et reconnaissent, apprécient ou redoutent ; ce qui leur est commun et qui les réunit sous des conditions réelles de vie ; ce qu'ils savent devoir faire grâce à une communauté d'évaluations présumées, sans qu'il soit nécessaire de re-spécifier la tâche chaque fois qu'elle se présente. [...] Le genre, comme intercalaire social, est un corps d'évaluations partagées qui organisent l'activité personnelle de façon tacite^a. »

Il est cette mémoire impersonnelle^b d'un milieu qui donne forme à l'action du sujet, l'appropriation collective qu'un groupe de travail fait des prescriptions qui lui sont adressées^c. Il est la reconstruction commune qu'un collectif fait des demandes qui lui sont faites par la hiérarchie.

Il remplit un rôle à la fois normatif et pratique : il dit ce qui doit être réalisé et permet d'agir rapidement, de manière adaptée. C'est en cela qu'il est un intercalaire : il est un

a Yves Clot, *Travail et pouvoir d'agir*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 105-106.

b Yves Clot et Daniel Faïta, « Genres et styles en analyse du travail. Concept et méthodes », *Travailler*, 2000, n° 4, p. 10.

c *Ibid.*, p. 13.

pré-travaillé, un stock de mises en acte^a qui outille les collectifs de travail dans leur quotidien.

Clot ajoute :

« Mais voilà, le genre n'est pas amorphe : parce qu'il est un moyen pour agir efficacement, sa stabilité est toujours transitoire. [...] Celui ou ceux qui travaillent agissent au travers des genres tant qu'ils répondent aux exigences de l'action. Du coup, quand c'est nécessaire, ils ajustent et retouchent les genres en se plaçant également en dehors d'eux par un mouvement, une oscillation parfois rythmique consistant à s'éloigner, à se solidariser, à se confondre selon de continuelles modifications de distance qu'on peut considérer comme des créations stylistiques^b. »

Le parallèle littéraire est ici intéressant. Les auteurs s'inscrivent dans des genres qui leur offrent un ensemble de pré-écrits, de pré-scénarisés, de pré-structurés. À partir d'eux, à l'intérieur, ainsi que tout contre et à l'extérieur, ils développent leur style qui est fait du genre en même temps que d'innovations, de filiations en même temps que de ruptures. Pour Yves Clot, le même mouvement a lieu au sein du travail. Si le genre pré-forme l'activité, cette dernière, en retour et par la stylisation, est en mesure de le nourrir, de le faire évoluer pour qu'il reste en adéquation avec le milieu de travail. « Les styles ne cessent de métamorphoser les genres professionnels qu'ils prennent comme objets de travail sitôt que ces derniers se "fatiguent" comme moyens d'action^c. » En effet, ces styles sont produits là où il y a manquement, inadaptation et incomplétude du genre, ainsi que comme appropriation des règles communes par le travailleur. En retour, les innovations stylistiques individuelles mettent en mouvement la mémoire collective pour qu'elle reste en prise avec le réel. Mais pour cela, encore faut-il que les travailleurs aient des espaces où ils sont en contact avec les styles des autres et puissent ainsi s'en nourrir et, par voie de conséquence, inscrire ces transformations dans la mémoire collective impersonnelle.

Enfin, la clinique de l'activité affirme la nécessité, pour le genre, de rester vivant. Sans ce mouvement, et donc ce croisement des pratiques, le travailleur est renvoyé, seul, face au réel, aidé par un genre, n'ayant que son propre style pour évoluer. Il présente alors le risque de se décaler, petit à petit, du réel. En s'éloignant des contextes concrets d'action, le genre ne devient qu'un cadre normatif dont le retentissement pratique n'est plus aussi effectif. Il peut

a *Ibid.*

b *Ibid.*, p. 14-15.

c *Ibid.*, p. 15.

devenir une gêne de par ses manières de faire inadéquates et ses normes désuètes. C'est dans cette solitude que le travailleur peut se trouver en souffrance. Pour Clot, le pouvoir d'agir au travail se développe de manière collective, lorsque les divers styles nourrissent une mémoire commune à laquelle tous accèdent. Il est la possibilité de s'approprier, en groupe, son activité.

Je peux maintenant revenir vers la recherche. Mon hypothèse est que le mode d'exposition classique masque l'essentiel du quotidien du chercheur. Et de mon expérience, l'université n'offre que peu d'espaces pour que les pratiques sociologiques s'échangent^a. Bien au contraire, j'ai tendance à penser que ce qui s'y discute relève bien plus de normes théoriques qui manquent de prises quant à la réalité pratique du scientifique. Les grandes lois méthodologiques sont exposées, leur mode d'emploi est donné, seulement sur les aspects les plus visibles, mais leur réalisation quotidienne, avec toute sa complexité n'est pas, ou peu, explicitée et partagée^b. Finalement, la recherche fonctionne sur un double régime : d'un côté, un discours public, accessible à tous, pose de grands principes méthodologiques et de l'autre, les chercheurs, souvent seuls, découvrent l'irréalité, en l'état, de ces discours et inventent des pratiques de recherche qui resteront en grande partie invisibles et solitaires. Pour reprendre les mots de la clinique de l'activité : les styles ne se croisent pas et, de ce fait, nous ne pouvons être outillés de manière adéquate par un genre professionnel nourri par le travail réel. Celui-ci est déconnecté de nos styles. Ainsi, notre discipline ne gagnerait-elle pas à développer le croisement des styles ?

Pour ma part, j'ai rapidement essayé de ne pas être solitaire face à mon activité. J'ai notamment eu recours aux correspondances^c avec d'autres chercheurs pour échanger sur nos pratiques de la sociologie, de l'enseignement et notre quotidien institutionnel. Sur ce dernier sujet, je mesure aujourd'hui à quel point l'échange avec des universitaires plus expérimentés a pu m'offrir des schémas d'appréhension et de compréhension de l'institution, pour ensuite m'y construire et m'y retrouver. Concernant la recherche, ces espaces discursifs que sont les correspondances m'ont permis de m'imprégner des schémas de pensée d'autres, ainsi que de

a Je garde en mémoire le propos introductif d'un professeur, directeur de laboratoire, invité pour nous présenter son travail lors d'un séminaire des « Fabriques de sociologie » : « Je suis heureux d'être parmi vous ce matin pour travailler ensemble. Il y a aujourd'hui peu d'espaces à l'université pour réfléchir à plusieurs. »

b P. Nicolas-Le Strat, *Fabrique de sociologie*, *op. cit.*, p. 10.

De manière plus générale, à travers son œuvre, Latour parle de cet écart entre l'épistémologie écrite et la science en action, la première posant des principes qui, tout en étant proclamés, sont bien différents de ce qui fait le quotidien des chercheurs.

c Michel Dubois, « “Private knowledge” et “programme disciplinaire” en sciences sociales. Étude de cas à partir de la correspondance de Robert K. Merton », *L'Année sociologique*, 2014, vol. 64, n° 1, p. 79-119.

formulations ou de récits de pratiques, puis de les laisser infuser de nouvelles perspectives dans mon propre quotidien. J'ai par ailleurs mobilisé l'espace du séminaire *Fabriques de sociologie* dans cette perspective, ainsi que la lecture d'écrits où les auteurs nous ouvrent leurs coulisses.

Écrire ces trois premiers chapitres de la thèse sous la forme du récit s'inscrit tout naturellement dans cette perspective. Je fais le pari que raconter ma recherche selon sa temporalité, en ouvrant ses processus et en me rendant visible, au fur et à mesure des étapes, participe à la construction de ce qu'est aujourd'hui la sociologie. C'est un partage que je propose à la discipline qui, s'il trouve de l'écho, pourra contribuer à cet effort. J'espère ainsi « faire circuler des récits en vue de nourrir des cultures de la fabrication collective^a » et proposer des manières de travailler à mes collègues^b. Sur un registre politique, espérant un travail du commun au cœur de la recherche, je réponds à l'appel que lance Benjamin Roux comme ligne directrice de sa jeune maison d'édition :

« Or mon appel n'est pas un appel à contribution pour traceologiesdespratiques.com, mais bien un appel du pied, un cri du cœur à penser une tracéologie inscrite comme travail du quotidien, en tant qu'individus et en tant que collectifs. Une veille inscrite dans nos pratiques et nos valeurs comme attention permanente et comme autant de points de relais propices à l'essaimage. Que l'on devienne nous-mêmes, personnes comme collectifs, le médium entre les expériences, à la fois récepteurs et émetteurs des savoirs nous entourant, que nous soyons une multitude^c. »

Ceci écrit, je n'ai pas la prétention de proposer un travail si brillant qu'il éclairerait les autres. L'idée de nourrir la discipline n'est en rien la prétention d'une révolution. Elle est la simple proposition d'un partage du quotidien qui, de manière infime, pourrait interroger celui d'autres.

I.3 Faciliter l'appropriation

Je vois dans le récit un autre intérêt qui se situe au niveau de l'appropriation de mon travail. Pascal Nicolas-Le Strat décrit les processus de recherche dans le cadre

a David Vercauteren, Thierry Müller et Olivier Crabbé, *Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, 2007, en ligne : https://micropolitiques.collectifs.net/Introduction?artpage=7-7#outil_sommaire_2 [consulté le 16/04/2017].

b Benjamin Roux, *Comme un manifeste*, Saint-Germain-sur-Ille, Éditions du commun, 2015, p. 17.

c *Ibid.*, p. 8.

d'expérimentations politiques à travers le motif de l'*open-source*. Ce dernier implique, pour le numérique, que les codes, donc les coulisses du fonctionnement des logiciels, soient accessibles et modifiables par qui le souhaite. C'est une mise en visibilité et à disponibilité de ce qui fait fonctionner un système, dans une perspective de compréhension, mais surtout de contribution aux logiciels. Ce motif a été repris par le design pour proposer un « accès aux choix de conception, aux plans et aux méthodes de production [...]. Ainsi les défauts d'un objet pourraient être vus comme des ressources pour d'éventuelles améliorations^a. » Dans cette réappropriation, le design décale la mise en visibilité de l'objet finalisé vers l'histoire de sa production, dans une perspective de compréhension et de réappropriation. Pascal Nicolas-Le Strat réinvestit alors cette double acception de l'*open-source* pour les sciences sociales :

« Lorsque je retiens le principe qu'une recherche en science sociale peut et doit être analysée comme un "système technique", à l'égal de bien d'autres, je ne retire en rien à la science sociale ce qui fait sa spécificité, j'indique simplement qu'une recherche-action peut aussi, également, de surcroît, être analysée en tant que "dispositif technique" intégrant donc des choix, des procédures, des manières de faire, des sensibilités, des interactions, des imaginaires... et que l'ensemble de ces dispositions mérite d'être explicité pour être débattu ; il en va du caractère démocratique et émancipateur d'une recherche-action. »

La mise en récit d'une recherche est pour lui un enjeu pragmatique d'appropriation de cette dernière par ceux qui en sont récepteurs. Si le chercheur ne présente que des « produits », cachant les processus qui les ont « produits », il empêche son auditeur de saisir pleinement la recherche pour la questionner, la mettre au travail, en comprendre les tenants et les aboutissants. Nous autres chercheurs savons bien que ce que nous produisons dépend de contingences, de désirs personnels, de contraintes et des possibilités d'un environnement. Nous avons conscience que notre travail ne s'inscrit pas au milieu de toutes les théories existantes après un travail rationnel de sélection des meilleures théories, mais que nous dépendons des rencontres^b, des hasards, des financements, etc. Nos résultats proviennent de

a Christophe André, « Vers un design libre », *Strabic.fr*, en ligne : <http://strabic.fr/Vers-un-design-libre-Christophe-Andre> [consulté le 28/02/2018].

b Sur ces médiations entre les théories et nous, le travail d'Hennion sur les amateurs est inspirant : Antoine Hennion, « Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », *Sociétés*, 2004, n° 85, p. 9-24 ; Antoine Hennion et Geneviève Teil, « Les protocoles du goût. Une sociologie positive des grands amateurs de musique » dans Olivier Donnat (éd.), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, Documentation française, 2003, p. 63-82.

tous ces éléments. Ils ne sont pas des savoirs universels, mais bien des constructions contextualisées, des productions attachées à différents facteurs qui les font tenir. Il est alors primordial que les récepteurs de nos travaux aient connaissance de ces différents liens de production afin de comprendre d'où et de quoi sont faits les savoirs qu'ils entendent.

Pascal Nicolas-Le Strat inscrit ce propos dans un scénario où la recherche est une composante d'expérimentations politiques : elle permet une production de connaissances concernant le projet en cours et ces dernières alimentent la réflexivité des acteurs. Le savoir scientifique est donc un outil pour construire une alternative au monde tel qu'il fonctionne. C'est sur un registre démocratique qu'il défend cette mise en visibilité. Elle outille les acteurs pour discuter avec la recherche. Ainsi, le chercheur n'est pas un expert de la situation, mais contribue, à partir de ses outils à l'expérimentation, sur un pied d'égalité avec les autres personnes qui y participent par d'autres apports^a. Cette modalité de recherche justifie, par sa contribution à un projet démocratique, de mettre en visibilité ses processus. Elle contribue à l'appropriation commune.

En ce qui concerne ma thèse, je ne me situe pas sur cette scène. Mon projet est une auto-commande, construite au croisement d'un projet de vie et d'intérêts théoriques. Mais le motif de l'*open-source* reste pertinent. Si la recherche est une trajectoire dont les résultats ne sont qu'un mode de présentation, alors, en donnant accès au lecteur à cette trajectoire, je lui permets de situer l'ensemble et je multiplie les données pour qu'il puisse s'approprier mon travail^b. Le récit devient un outil de « socio-localisation^c », il offre une grille pour positionner ma recherche sur l'échiquier des théories, des pratiques, des positionnements politiques, etc. et comprendre ses conditions de production. Ainsi, je multiplie les prises sur mon travail pour que le lecteur puisse le comprendre, le décortiquer et le critiquer.

a Sébastien Joffres, « Les sciences sociales au travail du commun. Le savant fait politique », *Rusca TTSD*, 2016, n° 9, p. 94-106, en ligne : <http://www.msh-m.fr/le-numerique/edition-en-ligne/rusca/rusca-territoires-temps-societes/les-numeros-108/numero-9-utopies-dystopies-et/> [consulté le 04/11/2016].

b O. Zanna, « Un sociologue en prison », art. cit., p. 159.

c M. Suchet, « De la recherche comme création permanente », art. cit. : « Indisciplinée, la validité scientifique n'affiche pas une neutre objectivité en effaçant toute trace d'énonciation. Elle s'attache plutôt à prendre en compte le caractère nécessairement situé de toute recherche pour penser de manière à la fois critique et impliquée. L'enjeu n'est pas tant de discréditer la posture d'objectivité que de révéler son processus de constitution. Toute réflexion, en effet, est située — ce qui ne revient pas à dire qu'elle est biaisée de manière irrémédiable, mais qu'elle doit tenir compte de son inscription dans un certain horizon qui est aussi la condition de possibilité de toute perspective. »

Cette première partie de la thèse a été rédigée à travers le motif du récit de manière à rendre le plus apparentes possible les dynamiques qui l'ont produite. Elle se trouve déployée dans le temps à travers ses avancées, ses hésitations, ses ratés et ses bifurcations. Toutefois, il est important d'apporter une nuance. Je ne prétends aucunement atteindre l'exhaustivité par mon récit. La généalogie de mon travail est partielle et partielle. Elle n'est pas un exposé totalitaire ou une inscription complète de chaque pas. C'est une reconstruction *a posteriori*, à partir de plusieurs centres de perspective significatifs pour moi, dans l'objectif de rendre compte de la production de cette thèse.

Elle n'est donc qu'une manière d'actualiser mon travail, de le donner à voir en fonction de certains objectifs, à une date donnée. Ce récit est historicisé. Par ailleurs, je n'envisage pas que mon propos soit plus « vrai » que le mode d'exposition classique. Je ne défends pas l'idée que cette manière de présenter la recherche cache la vérité ou mente. Je tente simplement de mettre en avant qu'elle masque une partie des recherches de manière dommageable pour les scientifiques et les autres lecteurs.

Le caractère limité et contextuel de mon récit m'amène à formuler une précision quant à la nature de ce propos introductif. Il relève d'une épistémologie pratique. J'affirme quelques éléments généraux sur la sociologie et ses nécessités. Mais aussitôt prononcés, je les inscris au cœur de la réalité pratique, dans laquelle il est impossible de tout dire. Le récit est avant tout un outil pour penser et mettre la sociologie au travail. Il n'est pas un absolu, pas plus qu'il ne reflète l'essence de notre discipline. Si j'ai souhaité m'y essayer pour la thèse, rien ne dit que je maintiendrai ce mode d'exposition pour mes travaux à venir. Il n'est pas un dogme que je pose, mais un outil que je propose.

II De la clinique à l'intervention sociale vue par les sociologues

II.1 Entrer à l'Université : le doute du clinicien

J'ai entamé mon parcours universitaire par la psychologie. Durant le lycée, après de multiples projets d'orientation, je me suis finalement fixé, avec certitude, sur la perspective de devenir psychologue clinicien. Au moment d'entrer au centre universitaire d'Albi, je tenais cet horizon depuis une année et demie. Je n'étais donc, *a priori*, pas de ces étudiants utilisant cette filière pour patienter ou se préparer à des concours. Certains diraient que cette orientation était marquée du sceau de l'héritage familial, ma mère exerçant, à ce moment-là,

en tant que psychothérapeute. Pour ma part, je préfère dire que cette situation a simplement contribué à mon choix : le fait de vivre avec quelqu'un traitant du psychisme au quotidien m'a aidé à envisager cet avenir avec plus de précision que d'autres. Il me faut cependant préciser que l'université était une voie alternative. J'ai tenté d'accéder à une école privée formant des cliniciens, mais, à l'occasion du concours d'entrée, fort heureusement, les gardiens des portes ne m'ont pas accepté en leur sein. Cet « échec » me facilita probablement les bifurcations que je raconte ici. Il est difficile de changer de projet, une fois engagé dans une école professionnelle à quelques milliers d'euros l'année.

Lors de cette période de choix, j'avais quelques bribes de connaissances sur le travail social, à propos de la protection de l'enfance, du droit d'asile ainsi que de l'aide aux personnes en précarité. Et j'ai songé au métier d'éducateur spécialisé. Seulement, je ne concevais le travail social que comme un apport d'aides matérielles, « extérieures » à la personne, sous la forme d'argent, de nourriture ou de logement. C'est ce qui m'a fait préférer le travail du psychologue que je situais du côté de l'aide agissant sur « l'intérieur » de la personne. Cette modalité m'intéressait plus et me semblait plus pertinente et puissante pour permettre aux gens d'avancer. À cette époque, je ne connaissais pas les dimensions éducative et émancipatrice des métiers du social, ni Latour et son hypothèse sur la part que prend l'extériorité matérielle pour nous constituer intérieurement^a.

Lors du premier semestre d'université, nous avons un cours d'histoire de la sociologie qui a été l'occasion de découvrir cette discipline presque inconnue. Et j'ai été séduit. À tel point que j'ai songé sérieusement à me réorienter pour le second semestre et donc à modifier mon cap professionnel. J'ai rencontré les responsables de la licence qui m'ont indiqué que le changement de filière était possible. Mais un flou subsistait malgré tout. Où ce chemin pouvait-il me mener ? Que faisait un sociologue au quotidien ? Quels étaient les débouchés pour un diplômé en sociologie, à part la recherche, seule perspective identifiable, bien qu'encore floue pour moi à cette époque ? Faute d'y voir clair, je m'en suis tenu au métier de clinicien et j'ai signé pour un second semestre.

Durant ma seconde année sur les traces de Freud — et malgré les longues heures passées à lire « le maître » — j'ai commencé à me désintéresser de mon objectif professionnel. La

a Il va jusqu'à se passer des notions d'intériorité et d'extériorité : Bruno Latour, *Sur le culte moderne des dieux faitiches* ; suivi de *Iconoclash*, Paris, La Découverte, 2009, 203 p. ; ainsi que : Bruno Latour, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des modernes*, Paris, La Découverte, 2012, 498 p.

psychologie est une filière multiple qui nous présente, autour d'une même science, des univers très différents : psychopathologie, développement de l'enfant, fonctionnement cognitif, etc. Exceptée la psychologie clinique, mes cours m'intéressaient. J'aurais donc pu me réorienter, tout en restant dans le champ de la science de la *psyche*. J'ai d'ailleurs envisagé de me diriger vers la recherche et ai reçu une invitation dans ce sens de la part d'enseignants en sciences cognitives qui percevaient en moi un « esprit mathématique ». Mais, sans raison claire, la perspective d'être clinicien retenait de moins en moins mon attention et une chose finit par être sûre : je souhaitais rompre avec la science des Piaget, Bateson et Wallon.

Le plan alternatif qui a émergé était de me former à ce que j'appelle aujourd'hui l'intervention sociale. J'en revenais ainsi à mon hésitation entre la psychologie et le travail social. Je m'imaginais en innovateur, trouvant des solutions nouvelles à de vieilles problématiques. Par exemple, je réfléchissais à la création d'une agence immobilière qui ferait médiation entre des personnes sans moyen ni logement, ne pouvant en obtenir par les voies classiques, et des propriétaires d'habitations vacantes. C'est dans cette perspective professionnelle que j'ai cherché d'autres cursus universitaires qui, au prix d'une bifurcation au niveau de la L3 ou d'une reprise à zéro de mon parcours, me permettraient de me former à l'invention et la mise en place de ce type de projet.

Mais, finalement, au mois de juin, j'ai fait le choix de suspendre ce projet pendant une année, pour me consacrer à une autre perspective, mineure, mais importante pour moi : la théologie. En parallèle, j'ai achevé le dossier « licence » par une troisième année en sciences de l'éducation, faite par correspondance durant mes mois à l'étranger. Ainsi, je terminais mon premier cycle universitaire, tout en m'adonnant à la perspective théologique et en faussant compagnie à Freud et Piaget.

II.2 Le « passage à travers le miroir^a »

II.2.a Le contexte de formation

À la fin de cette année de théologie réalisée en Terre Sainte, reprenant en main mon futur d'intervenant social, j'ai sélectionné le Master 1 du département d'Administration Économique et Sociale de l'Université Paul Valéry — Montpellier 3, portant sur le développement social. Pourquoi celui-ci ? Je me rappelle qu'une personne m'avait envoyé l'information sur ce cursus et que, de ceux que je connaissais, il était le seul à avoir encore les

a Everett Hughes, *Men and their Work*, Glencoe, The Free Press, 1958, p. 116-130.

inscriptions ouvertes. Il y a probablement d'autres raisons dont je n'ai plus le souvenir. Mais il me semble juste d'affirmer que ce choix n'était pas le fruit d'un processus « mûre » de comparaison de toutes les possibilités. Et pourtant, cette année, sélectionnée un peu rapidement, fut un moment fondateur pour la suite de ma trajectoire professionnelle. Certaines coïncidences sont heureuses^a et deviennent centrales. Dans les paragraphes qui suivent, j'analyse cette année de formation autour des différentes découvertes et processus qui se sont amorcés à cette occasion et qui sont importants pour contextualiser mon présent.

Plusieurs thématiques étaient récurrentes dans cette formation : les pays en voie de développement, la souffrance au travail, le travail social, la démocratie, l'intervention sociale et culturelle, etc. Chacune de ces thématiques était une découverte. Je ne les connaissais qu'en surface, à travers les quelques échos médiatiques que je saisisais et ma culture générale. Le master m'a offert l'occasion de les explorer de façon approfondie et intense. Si je ne découvrais pas l'existence de ces thèmes, la formation me socialisait à des approches scientifiques, nouvelles pour moi, me permettant d'en parler et de les étudier : le droit, l'économie, la sociologie, les sciences politiques, etc. La particularité de l'apprentissage de nouvelles sciences en master est que l'approche ne se fait pas par les fondamentaux et classiques, mais à travers des savoirs précis et orientés sur des thématiques spécifiques. Ainsi, je n'ai pas tant été socialisé à plusieurs disciplines, à leur épistémologie et méthodologie de base, que je n'ai appris à parler de différents sujets à travers leurs savoirs et manières de voir. La sociologie a fait exception en ce que j'ai réellement intégré quelque chose de ses fondements, mais sans pour autant passer par l'apprentissage des basiques, dispensés habituellement durant les premières années.

Dans leurs modes d'enseignements, les intervenants, le plus souvent des universitaires, mais aussi des professionnels, ne se contentaient pas d'exposer des savoirs froids, présentés comme objectifs et intangibles. Ils mobilisaient leurs disciplines de rattachement pour critiquer différents phénomènes (capitalisme, néo-libéralisme, discrimination, domination, etc.), au nom d'un projet de société démocratique et égalitaire. Par exemple, pour les pays en voie de développement^b, l'économie qui outillait notre compréhension était hétérodoxe^c et

a H.S. Becker, *Les ficelles du métier*, op. cit., p. 63-72.

b Isabelle Guérin, Jane Palier et Benoît Prévost, *Femmes et microfinance. Espoirs et désillusions de l'expérience indienne*, Paris, Éditions des Archives contemporaines : Agence universitaire de la francophonie, 2009, 102 p.

c Thierry Pouch et Richard Sobel, « L'hétérodoxie, quelle hétérodoxie ? », *L'homme et la société*, 2008, vol. 4, n° 170-171, p. 9-14.

critiquait l'idéologie néo-libérale et la soumission de l'humain au profit. Du côté du travail, la sociologie ou encore la psychologie mettaient en visibilité la souffrance des travailleurs dans un univers de plus en plus rationalisé et structuré sur des injonctions paradoxales^a. Une plus grande autonomie pour les salariés dans la définition des objectifs et *process* de travail était alors proposée comme solution^b.

L'autonomie : ce mot et d'autres, liés à l'émancipation, résonnaient sans cesse pour discuter les rapports entre les travailleurs sociaux, les politiques, les professionnels en général et les usagers. Au sein du master, le travail social apparaissait dans la tension classique qu'on lui prête entre émancipation et contrôle^c. Et la perspective proposée était le développement de l'implication des usagers, des citoyens, des habitants, etc. à l'élaboration des prises en charge et actions qui les concernent^d. En tant que futurs intervenants sociaux, nous étions formés à nous inscrire dans cette démarche, à repérer les rapports de pouvoir et à tenter de les contourner. La démocratie, qu'elle soit participative ou contributive^e, nous était proposée comme projet de société désirable avec, bien évidemment, des variables d'un enseignant à l'autre.

Il me semble que, pour la sociologie^f, la proposition était différente. Il n'était pas simplement question de produire des savoirs depuis l'Université, sur le fonctionnement du monde extérieur. Le rôle de la science n'était pas celui d'une simple contribution, par l'exposition publique de savoirs finalisés, dévoilant le fonctionnement du monde dans une perspective critique. Car finalement, même en espérant changer le monde, les propos critiques sont souvent formulés de l'enceinte de l'Université, dans le cadre de projets de recherche visant seulement à comprendre. Ou encore, les chercheurs adoptent une position d'experts,

a Fatema Safy, *La relation entre souffrance et implication au travail dans le cadre de la théorie de la conservation des ressources. Le cas d'une organisation médico-sociale*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Montpellier, 2011, 577 p.

b Y. Clot, *Travail et pouvoir d'agir*, op. cit.

c Michel Autès, *Les paradoxes du travail social*, 2ème édition, Paris, Dunod, 2009, 317 p.

d C'est la proposition que développe par exemple Olivier Noël, un de mes enseignants de master, dans le texte suivant : Olivier Noël, « Développement du pouvoir d'agir et enjeux d'une lutte pour la reconnaissance du problème public des discriminations », dans Fabriques de sociologie (éd.), *Corpus des Fabriques de sociologie*, 2013, en ligne : <http://corpus.fabriquesdesociologie.net/developpement-du-pouvoir-dagir-et-enjeux-dune-lutte-pour-la-reconnaissance-du-probleme-public-des-discriminations-par-le-bas/> [consulté le 15/04/2018].

e Je reprends les termes utilisés par Pascal Nicolas-Le Strat, enseignant à cette époque dans le master, pour décrire la démocratie des communs : Pascal Nicolas-Le Strat, « Travail d'institution et capacitation du commun » dans *Le travail du commun*, Saint-Germain-sur-Ille, Éditions du commun, 2016, p. 81-104.

f Je reconstruis ici la logique politique et pratique proposée par plusieurs sociologues intervenant dans notre formation. Je le fais en utilisant plusieurs textes d'Olivier Noël, représentatif de cette démarche et un des organisateurs de la formation.

extérieurs aux situations, en surplomb^a, qui se limitent à produire un savoir « sur » un objet qu'ils tiennent à distance, connaissances qu'ils livrent finalisées, à leurs commanditaires qui en auraient alors l'usage qu'ils souhaitent.

Or, pour certains de nos enseignants, le sociologue était un professionnel pouvant participer directement à l'élaboration de l'action publique ou d'initiatives alternatives à travers des démarches de recherche-action, de formation, d'évaluation, d'analyse des pratiques, etc. L'épistémologie qui sous-tend ces démarches affirme que le chercheur produit un savoir « sur » et « dans^b » l'action publique ou les initiatives citoyennes. Il construit et pense sa démarche comme un processus de réflexivité dans lequel les acteurs se mobilisent avec lui dans la co-construction de savoirs^c. Le sociologue affirme alors l'existence d'une expertise d'usage des professionnels et usagers, ainsi que d'une capacité à participer à la production de connaissances et à la réflexion sur l'avenir de différentes problématiques. Souvent sollicité pour son « expertise », le sociologue tente de faire du crédit qu'on lui accorde un levier pour favoriser la reconnaissance d'autres acteurs et les mobiliser dans la transformation sociale de leurs conditions de travail et/ou de vie^d. En appelant le savoir des autres, le chercheur n'entend pas seulement co-produire des connaissances. Il espère que ce processus de mise en discussion permettra de construire la réalité, de constituer des liens, de faire émerger des possibles, etc. dans le sens d'une émancipation^e. La compétence du sociologue n'est alors pas, simplement, d'enquêter, mais aussi d'organiser, d'animer des espaces de dialogue croisant différents points de vue et d'y contribuer. Il est capable de penser à l'échelle d'un projet, la dynamique démocratique possible.

La sociologie n'est donc pas un ordre du savoir, à l'écart du monde et sur le monde, que le sociologue espérerait voir se doter d'un pouvoir transformateur simplement par les éclairages que la discipline permet. La science sociale est plutôt une démarche quotidienne, un outil pour construire de la connaissance au cœur des pratiques ainsi que pour mettre ces dernières en

a Olivier Noël, « Le savoir intermédiaire », 2008, en ligne : www.iscra.org [consulté le 08/04/2018]. Actuellement, le site ne donne plus accès à ce document.

b Olivier Noël, « Jeunes en voie de désaffiliation. La construction locale des référentiels d'action publique », 2003, en ligne : www.iscra.org [consulté le 08/04/2018]. Actuellement, le site n'offre plus l'accès à ce document.

c *Ibid.*

d Dans son livre sur le *Travail du commun* (p.25-27), Pascal Nicolas-Le Strat développe l'idée d'un tel processus « au rez-de-chaussée » de l'activité. Il propose que chacun puisse contribuer à l'échelle des milieux de vie dans lesquels il est concrètement engagé au quotidien.

e O. Noël, « Le savoir intermédiaire », art. cit.

mouvement par la réflexivité. À travers ce positionnement, le chercheur agit au sein des rapports sociaux^a.

Il est intéressant de noter que, la formation s'adressant à de futurs intervenants sociaux au sein desquels peu se destinaient à une carrière de sociologues-consultants ou chercheurs universitaires, cette proposition pragmatique, politique et épistémologique prenait plus de sens que la recherche classique. Elle était utilisable à d'autres places que celle de l'universitaire. Elle nous dotait d'une pratique d'analyse au cœur d'autres métiers, là où la recherche académique institue les uns comme scientifiques et les autres comme récepteurs^b.

Il faut noter la singularité de cette rencontre avec la sociologie. De ma première année de licence, j'avais gardé quelques connaissances issues d'une science dont je ne connaissais pas la démarche. Elle était pour moi essentiellement une « collection » de nouveaux savoirs à découvrir. Mais cette année de master 1 fut la rencontre avec une démarche dans son ensemble, articulant une épistémologie, un positionnement politique et des méthodes. J'ai rencontré la sociologie dans l'une de ses formes très particulière et affirmée qui m'a fait forte impression. Et c'est cela qui m'a séduit. Les connaissances seules de la sociologie m'intéressaient. Le processus de recherche en général aussi. J'avais d'ailleurs envisagé le doctorat en psychologie et en théologie. Mais cela ne suffisait jamais à me convaincre entièrement. Pour la science sociale, ce fut la manière de la faire, dans le cadre d'une démarche critique et avec les acteurs, qui m'a interpellé tout particulièrement.

Le dernier élément phare de cette formation concernait la figure du « praticien réflexif^c » à laquelle nous étions familiarisés de manière plus ou moins implicite. Elle était posée comme une nécessité de soi à soi, mais aussi comme un processus à impulser auprès de nos futures équipes ou partenaires. C'est notamment à l'attention de nos positionnements professionnels et politiques en construction qu'était adressée cette injonction. La question de fond n'était pas tant de mesurer, par exemple, l'efficacité de nos actions, que de les questionner, dans leur

a S. Joffres, « Les sciences sociales au travail du commun. Le savant fait politique », art. cit.

b Max Weber, *Le savant et le politique*, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales, 2014, 152 p.
Ailleurs, j'ai analysé chez Pascal Nicolas-Le Strat une double acception de la recherche. Elle est une activité collective, partagée dans les expérimentations politiques entre les différents participants intéressés, en même temps que l'auteur maintient, dans ses écrits, la figure du chercheur, se distinguant des autres protagonistes. La recherche est l'activité du chercheur en particulier, en même temps qu'elle peut devenir une activité collective, constituante des expérimentations politiques : S. Joffres, « Les sciences sociales au travail du commun. Le savant fait politique », art. cit.

c Donald A. Schön, *Le praticien réflexif*, Québec, Les éditions Logiques, 1994, 418 p.

rapport à un ensemble de valeurs et d'objectifs, au cœur de l'écologie concrète d'un milieu de travail. Cette exigence s'adressait à la fois au chercheur et à l'intervenant social.

II.2.b Se transformer dans le dispositif : une année de politisation

Au commencement du master, j'avais de vagues connaissances à propos de plusieurs des thématiques abordées. Si j'étais entré en formation pour aider des personnes en difficulté sociale, qu'elles soient immigrées, SDF ou encore jeunes en danger, je n'avais jamais pris le temps de m'outiller à propos de ces sujets. Ce que j'en savais était issu de mon quotidien : un débat autour d'une machine à café, un titre de presse lu à la volée, une explication donnée par un proche, etc. Mais je n'avais aucune idée qu'il était possible de débattre sur le terme adéquat pour désigner des jeunes en errance^a ou qu'il existait différentes approches pour aborder les discriminations raciales^b. Si je connaissais notre devise nationale, la distinction entre l'égalité et l'équité m'était inconnue^c. De même, si la liberté était importante pour moi — comme pour n'importe qui d'ailleurs —, je n'avais jamais envisagé de la comprendre à travers le couple conceptuel « rapports de pouvoir/rapports de savoir »^d. Mes perceptions relevaient du sens commun plutôt que de la connaissance à proprement parler. J'abordais ces sujets à partir d'un ensemble de représentations faiblement formalisées, non systématisées et n'ayant fait l'objet que de peu de travail de réflexion.

Sur le plan de l'éthique, des valeurs et de la justification^e de l'action, j'étais aussi outillé du minimum. Je considérais simplement que certains étaient dans le besoin et qu'ils étaient dignes, en tant qu'humains, que des professionnels ou des bénévoles leur apportent de l'aide. Ayant grandi dans une famille protestante, l'aide à autrui était primordiale, sans que notre réflexion dépasse l'utilisation de quelques passages bibliques. Nous n'avions pas, pour nous justifier et nous guider, un ensemble de principes théologiques systématiques^f à cet égard.

a Voir par exemple l'introduction de Christophe Blanchard, *Entre Crocs et Kros. Analyse sociologique du compagnonnage entre l'exclu et son chien*, Thèse de doctorat, Université d'Évry-Val d'Essonne, Évry, 2013, 310 p.

b Fabrice Dhume, « Racisme, diversité, ethnicité, intégration, discrimination... Petit lexique historique et points d'ancrage problématiques », *Diversité*, 2009, Hors série : ville, école, intégration, p. 11-22.

c John Rawls, *Théorie de la justice*, Paris, Points, 2009, 672 p.

d À travers la figure de Foucault, elles furent parmi les premières notions apprises durant l'année.

e Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 2008, 483 p.

f « La théologie systématique consiste à rassembler et à comprendre tous les passages bibliques en rapport avec différents sujets, puis à résumer clairement leur enseignement afin d'établir ce qu'il faut croire concernant chacun de ces sujets. » (Wayne Grudem, *Théologie systématique. Introduction à la doctrine biblique*, Charols, Excelsis, 2012, 1 p.)

Je pense que la formation est venue me captiver dans cet entremêlement qu'elle proposait entre connaissances sur des thématiques intéressantes et des projets de société qui faisaient sens de mon point de vue. Elle était passionnante, car elle ne se contentait pas de nous exposer le monde : elle nous présentait aussi un autre univers possible. En cela, elle a consisté en un véritable passage à travers le miroir^a pour reprendre les termes de Hughes. J'étais un profane sur l'ensemble des sujets traités. Puis je me suis imprégné et laissé imprégner par un croisement de regards suffisamment convergents sur le monde, ses problèmes, ses tensions et ses changements possibles. Je n'ai pas simplement acquis des connaissances à ajouter à d'autres. J'ai construit un nouveau rapport au réel. Je n'ai pas appris sur mon monde, j'en ai découvert un à travers des catégories et des manières de s'y rapporter qui étaient nouvelles pour moi. J'ai vécu ce mystère de la formation qui fait que l'on y rentre pour une raison, basée sur un système profane de justification, que l'on troque contre un autre système, professionnel, plus formalisé, qui décale nos raisons d'origine.

Les individus sont pris dans des systèmes de contraintes nommés « domination symbolique », « rapports de pouvoir », « bio-politique », « rationalisation », « capitalisme », « aliénéation^b », etc. Malgré ces processus donnant forme à leurs actions, les humains subvertissent régulièrement les normes qui les traversent. Ils peuvent le faire par des revendications politiques explicites — les collectifs militants par exemple — ou par de légers décalages d'avec les attendus, comme ceux que le Do It Yourself fait vivre aux objets usuels^c. Cette conviction, forgée durant la formation, fonctionnait selon le schéma d'analyse de la sociologie du travail, discipline qui m'a fortement inspiré : les collectifs de travailleurs reçoivent des prescriptions qu'ils se réapproprient. Leur activité est ainsi toujours différente des règles de départ. Ce qui est fait n'est jamais ce qui était demandé, pas plus que le fruit d'une liberté totale.

Cette conviction avait deux implications principales et complémentaires, qui jouaient le rôle de centres de gravité dans ma réflexion. Tout d'abord, sur le plan analytique, pour ma

a Everett Hughes, *Men and their Work*, op. cit., p. 119.

b Vu qu'il s'agit ici de faire récit, je me permets d'utiliser de manière floue, comme je le faisais durant le master 1, ces différents termes : émancipation, domination, rapports de pouvoir, etc. Je ne les distinguais pas et ils me permettaient de traiter d'un même problème.

c Étienne Delprat, *Système DIY [faire soi-même à l'ère du 2.0] : boîte à outils & catalogue de projets*, Paris, Alternatives : Gallimard, 2013, 240 p.

À titre d'exemple, il est possible de regarder tout ce qui peut être fait à partir des palettes labellisées européennes et donc, standardisées par différentes normes : des lits, des jardinettes, des canapés, des étagères, etc. D'un objet unique, le DIY fait un objet aux multiples devenir.

sociologie naissante, j'ai retenu l'hypothèse que nous étions des acteurs et non, des agents. Je me suis orienté vers des théories dans lesquelles les individus n'étaient pas considérés comme pure reproduction d'un ordre supérieur, mais, dans une certaine mesure, fabricants de leur réalité. C'est d'ailleurs toujours un de mes postulats fondamentaux. Ensuite, sur le plan politique, j'ai fortement adhéré à la nécessité de notre émancipation des processus de contrainte énumérés ci-dessus. Mon vocabulaire s'est étoffé de « démocratie participative », « émancipation », « pouvoir d'agir », « rapports de pouvoir », etc. À cette époque, sans être nécessairement en mesure de les définir avec précision, j'ai défendu la nécessité de reconnaître la puissance d'action des individus et de leur permettre de la développer. L'enjeu était qu'en tant qu'intervenants sociaux, nous soyons de plus en plus en capacité de définir nos réalités à notre niveau et d'accompagner les personnes à le faire avec nous, au-delà de ce que nous arrachions habituellement aux « pouvoirs » en place.

Mon propos sur l'émancipation était à la fois descriptif et normatif. Je décrivais une capacité d'action et de définition de la réalité, toujours présente, mais plus ou moins bridée par la domination. Je célébrais cette subversion constante^a et j'en faisais un processus à favoriser. Puis, l'objectif était d'affaiblir la domination et donc de transformer la structure globale des rapports sociaux.

Ce développement d'un propos politique — c'est-à-dire d'une réflexion sur nos modes d'être ensemble à l'échelle de la société et sur les parts laissées à chacun^b — a été une réelle découverte et un vrai changement. Je n'avais auparavant aucune connaissance politique. Dans ma socialisation familiale, le rapport à l'autre était toujours traité sur un registre interpersonnel avec la valeur du respect d'autrui, mais rarement à une échelle plus globale, permettant de penser les phénomènes politiques et économiques.

J'ai aussi incorporé un ensemble d'idées : « Le capitalisme est un système dangereux qui vise à exploiter les hommes pour l'enrichissement de certains. », « Les rapports de pouvoir sont négatifs. », « La recherche d'autonomie est l'une des choses les plus désirables. », « L'idéologie néo-libérale est dangereuse. » Étaient-elles réellement véhiculées par mes

a Ce livre est un bon exemple des recherches qui me fascinaient de par ce qu'elles mettaient en avant toutes les capacités de micro-subversions des individus opprimés : James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009, 270 p.

b Jacques Rancière, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000, 74 p ; Jacques Rancière, *La mésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée, 1995, 187 p ; P. Nicolas-Le Strat, *Le travail du commun, op. cit.*

enseignants ? Ne proposaient-ils pas plus de nuances ? Probablement. J'ai cependant « attrapé » un ensemble d'idées de ce type comme autant de nouvelles découvertes dogmatiques. Et, les maniant avec maladresse et passion, chacune d'entre elles m'adressait une même question lancinante : que faire ? Elle se déclinait en deux niveaux. Quelles étaient les solutions à l'échelle de la société pour régler ces problèmes ? Et quelle était ma part ? Ces interrogations se répétaient sans cesse. J'élaborais des idées, tout en mesurant les limites de chacune d'entre elles. Si le monde était sous les coups du capitalisme, quelles pistes de sortie valables se proposaient à nous ? Ces interrogations furent la source de profonds moments de désarroi face à la tâche. Je vivais mes cours entre deux réalités : le propos de l'enseignant et le monde qu'il fallait changer. J'en ressentais essentiellement de l'impuissance.

Par ailleurs, j'éprouvais de nombreuses incertitudes quant à mon positionnement. J'étais convaincu par les idées évoquées ci-dessus. En même temps, elles entraient en tension avec d'autres connaissances acquises lors de mes socialisations antérieures. Que faire de la responsabilité individuelle si l'on se centre sans cesse sur la société ? Ne valait-il pas mieux décider pour les masses par moments ? La démocratie ne pouvait-elle pas nous mener à l'échec ? Est-elle donc si bonne que cela ? Là aussi, je vivais en tension, entre ce que j'avais appris sans le conscientiser et les apprentissages de l'année. Un corpus d'idées rencontrait mon intérêt alors que l'autre relevait de l'obligation, de l'appris.

II.3 Questionner les pratiques professionnelles : mes premiers pas de sociologue

II.3.a De soi à eux

Durant le master, j'ai été stagiaire dans un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile. Cette expérience alternait à l'année avec les cours. J'avais été recruté pour aider à la construction d'un projet de centre d'hébergement dont l'objectif était d'accompagner l'insertion des personnes qui obtenaient le statut de réfugié. En effet, le CADA, de par ses missions légales, n'accompagnait que durant la procédure de demande d'asile, ainsi que pour les trois mois suivant l'obtention d'une réponse positive. La direction souhaitait prolonger le travail de suivi par cette nouvelle institution, plutôt que de le déléguer au droit commun ou de laisser les personnes livrées à elles-mêmes. En cours d'année, deux autres missions m'ont été proposées : l'organisation d'une conférence sur le droit d'asile, ainsi qu'une enquête sur l'insertion des anciens résidents ayant obtenu le statut de réfugié ou ayant été régularisés.

A posteriori, il me semble que ce n'est pas dans ces missions que s'est joué l'essentiel de mon stage, mais plutôt autour du mémoire. Avant d'entrer dans le master, je connaissais l'existence des demandeurs d'asile à travers des personnes de mon entourage qui en avaient accueillis. Ils étaient une figure à la fois proche et éloignée. Ils étaient très présents, car j'entendais parler de certains d'eux chaque semaine, mais restaient des figures inconnues que je n'avais jamais rencontrées. Je trouvais bien que des particuliers les aident, mais je n'avais aucune connaissance des procédures légales, de la politique étatique ou encore des flux migratoires principaux. Il n'était question que de l'accueil de personnes dans le besoin, au nom de leur valeur en tant qu'humain et non d'une politique potentiellement critiquable.

C'est à travers le stage que j'ai exploré la réalité concrète de l'asile, à travers l'observation du quotidien du CADA, mais aussi à partir de la littérature grise et militante^a. Cette découverte, aidée par les cours, a transformé mon regard et m'a profondément questionné en m'amenant d'un point de vue caritatif à une appréhension politique de la situation. Mon cœur allait vers une forte critique de l'État, inspirée des travaux que j'avais lus, en même temps que je doutais des récits de vie dramatiques des usagers, réels, que je rencontrais quotidiennement, sur la base des doutes émis par mes collègues^b. Mon mémoire a été la transformation de ce « dilemme personnel » en une « problématique de recherche », mes premiers pas en tant que chercheur. Il fut un trait d'union entre cette année de socialisation, ses bouleversements, ses questions et la suite de mon orientation en tant que sociologue.

Cet écrit s'ouvrait sur les phrases suivantes^c :

« Ce travail de mémoire s'inscrit dans une réflexion au caractère très personnel. [...] Mon entrée dans le monde de la demande d'asile fut marquée par les récits des personnes. Celles qui viennent demander l'asile ont pour la plupart des histoires qui touchent d'un point de vue émotionnel. En effet, elles rapportent, pour un bon nombre d'entre elles, un viol, un passage à tabac, l'assassinat d'un

a Du côté des associations, je pense aux enquêtes citoyennes de la Cimade ainsi qu'au Gisti. Pour l'Université, jamais loin des associations d'ailleurs, je me réfère à A. Spire, « L'asile au guichet. La dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique », art. cit ; Jérôme Valluy, *Rejet des exilés. Le grand retournement du droit d'asile*, Bellecombe-en-Bauges, Croquant, 2009, 382 p ; Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*, Paris, Hachette Littératures, 2009, 716 p ; Carolina Kobelinsky, « "Faire sortir les déboutés". Gestion, contrôle et expulsion dans les centres pour demandeurs d'asile en France », *Cultures et conflits*, 2008, vol. 71, n° 3, p. 113-130.

b Cette situation est d'ailleurs étudiée : Carolina Kobelinsky, « "Sont-ils de vrais réfugiés ?" Les tensions morales dans la gestion quotidienne de l'asile » dans *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 2012, p. 155-173.

c Pour lisser le style et amoindrir mes maladresses de l'époque, quelques retouches ont été réalisées.

proche, le risque d'être mis à mort... Ces divers éléments des histoires des résidents m'ont fortement touché lors de mes débuts au Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile qui fut le lieu de mon stage.

Mais le désenchantement ne s'est pas fait attendre. Mes collègues m'ont laissé entendre que parmi les résidents se trouvaient des personnes qui mentaient sur leur histoire et qui utilisaient la demande d'asile de manière abusive afin d'obtenir un titre de séjour. J'ai de ce fait pris mes distances avec les récits touchants pour rentrer dans un rapport aux usagers de notre centre légèrement désabusé, laissant toujours planer le doute vis-à-vis du bien fondé de leur demande. [...]

En parallèle, j'ai commencé à découvrir les idées des militants du droit d'asile qui accusent l'État et l'Europe de le bafouer et de le refuser. Cet état de fait m'apparut révoltant et intolérable. Un paradoxe a donc commencé à s'établir chez moi : en même temps que je penchais pour les idées militantes du droit d'asile, je regardais avec une certaine méfiance les demandeurs que je rencontrais au quotidien.

Du fait de mon intérêt pour l'approche militante de la question de l'asile, la dimension du débat politique en cours sur cette thématique m'est apparue cruciale. Mais les travailleurs sociaux présents sur le CADA ne semblaient pas touchés par cet aspect hautement politique de la demande d'asile. Quasiment jamais une seule mention n'était faite des débats militants sur la demande d'asile, jamais une seule critique ne fusait vis-à-vis de la politique de l'État. Tout semblait aller bien et de soi alors que pour moi, le débat était omniprésent et comme le présentaient les militants : la demande d'asile allait mal. J'étais dans une recherche éthique du bon droit d'asile.

Je me suis alors questionné sur la position de l'équipe. Que pensaient-ils de la politique de l'État ? Comment arrivaient-ils à travailler alors qu'ils considéraient que certains leur mentaient ? Cela ne leur posait-il pas de problèmes qu'une personne à qui l'asile a été refusé risque de se retrouver à la rue ? En résumé, je me questionnais sur ce que j'appelle leur posture professionnelle et au-delà de ça, leur posture politique. [...]

Ce mémoire s'inscrit dans une tentative d'objectivation de ce questionnement. [...] J'ai pris tout d'abord conscience que la prégnance de ce questionnement

provenait de l'aspect éthique que revêtait cette question pour moi. Je me retrouvais chaque jour dans une politique qui, peut-être, maltraitait ses usagers du fait de la méfiance qui était présente à leur rencontre. En parallèle, n'était-il pas légitime de restreindre les possibilités d'obtention de l'asile si une grande part des demandeurs d'asile étaient de faux réfugiés ? Il fallait donc éclaircir ces questions et questionner la posture de mes collègues était une manière de considérer une posture possible vis-à-vis de la demande d'asile, une manière de chercher la posture que je considérais comme la plus éthique. »

Au commencement de ce travail, il y a donc un écart entre une appréhension quotidienne des demandeurs d'asile et des positions défendues par certaines associations. Pris dans cette tension, j'ai porté mon regard sur mes collègues qui ne semblaient pas vivre la même hésitation. Et cette absence m'a intrigué. Il était difficilement acceptable pour moi que des travailleurs sociaux ne puissent avoir de discours critiques sur les politiques dans lesquelles ils travaillaient : ma propre formation en développement social était fondée sur cette attitude. Puis j'ai tenté de dépasser cette impossibilité en me décalant d'une recherche intime et d'un étonnement personnel à une question de recherche, à travers la notion de posture professionnelle et politique. J'ai donc pris le temps d'observer mes collègues dans leur quotidien et j'ai réalisé un entretien avec chacun d'eux, tentant de saisir leur cheminement dans la politique de l'asile entre leur prise de poste au CADA et le jour de l'entretien.

Mes premières impressions ont été confortées. Les travailleurs sociaux et la direction étaient globalement en accord avec les politiques gouvernementales. Le parcours que racontaient les professionnels était celui d'une arrivée sur un poste où ils découvraient les différentes commandes publiques à leur égard et s'y conformaient, sans évoquer de distance critique, ni faire état d'un temps de questionnement concernant leur positionnement. Aucun d'eux ne relatait une quelconque sensibilité aux propos militants. Au contraire, ils étaient moqueurs et critiques envers ces associations, qu'ils connaissaient essentiellement à travers leurs antennes locales, et qui les blâmaient pour leur « soumission » à la commande publique.

Les seules prises de distance visibles d'avec leurs obligations avaient lieu pour certaines familles devant quitter le centre et le pays suite à un refus de leur demande d'asile. Les salariés pouvaient prévenir une famille de l'arrivée de la police pour lui éviter d'être embarquée et reconduite à la frontière. Mais ce type d'acte, extrêmement rare, n'était pas

justifié par un discours portant sur la politique nationale. Il était motivé, sur un plan émotionnel, par la proximité développée avec telle ou telle famille particulièrement attachante, la perception de sa moralité et du danger encouru au pays. Les professionnels prenaient donc rarement position contre les prescriptions et lorsqu'ils le faisaient, c'était dans une dynamique discrétionnaire et sur des bases émotionnelles.

En parallèle, j'ai ouvert une nouvelle piste d'analyse. La direction, étant en accord avec les orientations gouvernementales, travaillait en grande proximité avec ses instances de contrôle, à savoir la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Préfecture. Ces bonnes relations se manifestaient à travers des comptes-rendus réguliers aux tutelles, des échanges d'informations quant aux situations ou encore des conseils. Et cette qualité d'échange se répercutait dans la prise en charge des usagers. Par exemple, lorsqu'une personne n'obtenait pas le droit d'asile, elle pouvait demander à la Préfecture une régularisation au titre du travail ou de l'état de santé. Si le CADA soutenait cette requête, la Préfecture pouvait être plus encline à répondre positivement. De même, cette dernière prévenait le CADA pour chacune des nouvelles personnes demandant l'asile, de manière à faciliter le commencement de la prise en charge. J'ai alors émis l'hypothèse que cette qualité de relation entraînait des singularités locales dans la politique de l'asile. À l'inverse, de nombreux CADA, dont la ligne politique est proche des associations militantes, ont tendance à entretenir des relations conflictuelles avec leurs instances de tutelle. Les retombées pour le fonctionnement local de la politique nationale ne sont alors pas les mêmes. Les relations sont plus compliquées et ces difficultés d'échange entraînent des articulations plus difficiles, là où l'affirmation d'un rapport pacifié avec l'État facilite les liens. Cette piste d'analyse peut être lue comme un embryon de ma thèse à l'heure actuelle. J'effectuais ma première analyse en termes de construction locale de la réalité.

II.3.b Première recherche, embryon d'un chercheur

Ce que j'ai gagné et construit à travers ce travail, c'est de fonctionner à deux régimes. D'une part, durant tout le stage, j'ai attendu le moment où l'un de mes collègues énoncerait une « critique militante » sur le fonctionnement des politiques de l'asile. J'aurais pu me douter que ce serait peine perdue dans une structure où l'on m'avait dit dès l'entretien d'embauche qu'il me faudrait aller chez France Terre d'Asile pour militer^a. Et en effet, ce

^a Lors de cet entretien, durant l'été précédant le master, cette condition ne m'avait pas gêné, ni même interrogé. Je connaissais à peine le mot militant.

n'est jamais arrivé. Ma quête personnelle n'a trouvé aucune réponse ; le mémoire ne m'a offert aucun modèle pour me construire en tant que militant. La posture d'aucun de mes collègues ne me convenait. Autrement dit, tout au long de l'année, je n'ai pas décroché de ce questionnement et à la fin, il n'était toujours pas clôturé.

D'autre part, j'ai réussi à aménager, à l'échelle du dispositif de recherche et d'écriture du mémoire, un espace pour prendre de la distance d'avec ma préoccupation de départ. Ce dernier a porté ma subjectivation en tant que chercheur^a. J'ai mis de côté (seulement à l'échelle du dispositif de recherche) mon attente d'un travailleur social nécessairement critique, de manière à écouter la posture de mes collègues et à l'analyser sans me limiter à mon impression première. L'exercice du mémoire a permis, sur un plan pragmatique, une rupture épistémologique^b en m'amenant à formuler une question qui a pris de l'indépendance d'avec mes constats de départ. Tout en continuant d'être étonné par mes collègues et en désaccord avec eux, j'ai su me décaler. Autrement dit, tout en restant pris par mon premier questionnement, j'en ai fait naître un autre, de par le mémoire, qui a fonctionné en parallèle, tour à tour aidé, encombré ou porté par le premier.

Une fois l'année terminée, la réflexion sur mon positionnement quant à l'asile s'est arrêtée. Cependant, le rejeton du processus, né à l'occasion du mémoire est, paradoxalement, devenu central. Comme je le détaillerai par la suite : j'ai gardé de ce mémoire une question de recherche : comment les individus travaillent-ils à partir de leurs valeurs ?

Ce constat renvoie à l'idée de socialisation. Si j'utilise le motif interactionniste du rôle, l'individu se construit entre conformation à des identités génériques et interprétation singulière de ces dernières^c. La socialisation chez Mead^d, par exemple, est alors ce double jeu d'incorporation de rôles et de singularisation à partir de ces derniers. D'un autre côté, la socialisation, à partir de Latour, peut être pensée comme un processus d'attachement^e à des

a Giorgio Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot & Rivages, 2007, 50 p. Ainsi que Judith Revel et ses chapitres « L'invention de soi » dans *Michel Foucault. Expériences de la pensée*, Paris, Bordas, 2005, p. 207-217 et « Subjectivité et processus de subjectivation » du même ouvrage, p. 169-205.

b Sébastien Chauvin, « Les placards de l'ethnographe » dans *En immersion. Pratiques intensives du terrain en journalisme, littérature et sciences sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 167.

c David Le Breton, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, 249 p.

d Claude Dubar, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, 4ème édition, Paris, Armand Colin, 2010, p.91-93 ; Daniel Cefaï, « Mondes sociaux », *SociologieS*, 2015, en ligne : <https://sociologies.revues.org/4921> [consulté le 19/02/2016].

e Bruno Latour, « Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement » dans André Micoud et Michel Péroni (eds.), *Ce qui nous relie*, La tour d'Aigues, Éditions de l'aube, 2000, p. 189-208. L'ANT n'utilise pas particulièrement le concept de socialisation. Mais s'il fallait établir des liens entre elle et cet héritage fondamental de la sociologie, le motif de l'attachement serait utilisé.

éléments qui nous sont extérieurs et qui caractérisent un univers social donné : des méthodes, des savoirs, des communautés, des livres, etc. Ces entités extérieures, par la relation que nous nouons avec, nous transforment en nous rendant capables de faire de nouvelles choses et de nous comporter comme il le faut, ainsi que de nous identifier. Si l'interactionnisme mise sur les schémas comportementaux et le symbolisme, incorporés au stock de connaissances de l'individu, l'ANT centre le regard sur l'« attirail » hétérogène qui, en s'attachant à une personne, lui permet de jouer le rôle attendu.

Ce que j'écris depuis le début raconte ce processus d'incorporation/singularisation à partir de l'attachement à de nouvelles entités. Mes hésitations sur mon positionnement politique quant à l'asile n'étaient pas mes créations. Elles prenaient sens dans un dispositif de formation qui nous demandait, de multiples manières, de nous questionner sur notre place dans les champs professionnels que nous investissions. À travers l'idée de démarche critique ou de professionnel réflexif, je recevais des injonctions à me remettre en question, à critiquer mon environnement et à me positionner. Ainsi, me construire sur mon terrain professionnel n'était pas un travail intime, mais le signe de mon intégration à un monde nouveau et à ses propositions de rapport à la réalité. Le mémoire a aidé cet effort. Le master nous proposait de construire notre positionnement et, au sein de celui-ci, la recherche était une pratique importante. Ainsi, faire le lien entre une question, en apparence personnelle (adressée en réalité par le dispositif de formation) et une question que j'adressais à d'autres sous la forme d'une enquête (type de question d'ailleurs appris dans la formation) était une forme de mémoire reconnue.

Le récit de ma trajectoire n'est donc pas l'histoire unique, d'un individu unique, éternellement singulier. Il narre la manière dont je me suis lié à un univers et attaché à des savoirs, des questions et des méthodes. Si ma trajectoire est originale sous certains aspects et qu'elle reste « mon » histoire, il n'empêche qu'elle se déroule à travers des espaces communs. Elle raconte mon processus d'attachement à une figure partagée : le rôle social du chercheur. La pauvreté de ma réflexion avant la formation et ses nouvelles dimensions développées durant le master, témoignent de l'attachement à de toutes nouvelles manières de voir le monde. Vu ainsi, mon récit n'est pas un outil de distinction, mais permet d'exposer comment un individu devient singulièrement commun.

II.4 Le choix du savoir

II.4.a Se découvrir et s'assumer

Au sein du milieu religieux dans lequel j'ai grandi, l'exercice de l'intellect, sans être pensé comme nécessairement mauvais, était perçu comme dangereux pour la foi^a, définie essentiellement comme le travail du cœur. En réponse à mon amour de la remise en question et de mon besoin de compréhension, j'ai de nombreuses fois entendu la sentence suivante : « Tu poses trop de questions ! ». Depuis, ce contexte s'est transformé avec l'évolution de la théologie concernant les rapports entre l'Église et le monde séculier^b. Les personnes qui m'ont encouragé et soutenu dans mon parcours universitaire sont les mêmes qui, auparavant, me rappelaient aux raisons du cœur. Néanmoins, une dizaine d'années en arrière, lors du master, ces évolutions étaient encore balbutiantes et j'étais fortement marqué par ces « mises en garde ».

Or l'élément le plus intime que je puisse raconter sur cette année de (trans)formation est la découverte du plaisir, presque jouissif, à réfléchir sur la société dans une démarche à la fois sociologique et politique. J'ai eu l'impression de vivre la mise à jour d'une vocation, d'arriver face à des possibilités pour lesquelles « j'étais fait ».

Le double sens de l'expression « mise à jour » est d'ailleurs bien utile. Sur le plan subjectif, elle désigne l'exhumation de vérités enfouies, ressenties comme fondamentales pour me définir en tant qu'individu. Élément du passé, refoulé par injonction, elles refaisaient surface pour s'exprimer librement. Sur le plan de l'analyse sociologique, je retiens plutôt le sens d'« actualisation ». Un trait de caractère s'est joué, s'est exprimé, s'est construit à nouveaux frais, dans le cadre du dispositif de formation, se modifiant par la même occasion en fonction des nouvelles normes que je découvrais^c. Ce n'est pas un élément enfoui qui reparaît, mais une caractéristique personnelle, une orientation^d qui se restructure au sein d'un nouveau contexte.

a Le philosophe J. P. Moreland critique le christianisme actuel pour son rejet de la raison : James Porter Moreland, *Kingdom Triangle. Recover the christian mind, renovate the soul, restore the spirit's power*, Grand Rapids, Michigan, Zondervan, 2007, 237 p.

b John Stott, *Une foi intelligente et équilibrée*, Charols ; Paris, Excelsis ; GBU, 2016, 120 p.

c Le recours à la notion de subjectivation dans le cadre de l'analyse des dispositifs est à nouveau pertinent : G. Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, op. cit. ; J. Revel, « Subjectivité et processus de subjectivation », art. cit.

d Peter L. Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2014, 340 p.

Cette découverte a heurté les voix incorporées de ma socialisation antérieure qui me rappelaient que je ne pouvais pas être « un intellectuel », que cela était inutile, voire dangereux. Cet affrontement s'est fait dans de régulières négociations intérieures^a pour rendre acceptables et justifier, les nouvelles trajectoires de vie qui s'ouvraient à moi par la découverte de la démarche sociologique. J'ai aussi eu besoin que mon entourage, impliqué dans mon malaise, me renvoie des signes autorisant les perspectives que j'entrevois. Il y a eu dans ce travail des similitudes d'avec ce que Becker décrit sur la neutralisation, par le consommateur, des préjugés sur « les drogués » :

« Celui qui prend au sérieux un tel stéréotype se heurte à un obstacle sur la voie qui mène à la drogue. Pour pouvoir commencer ou continuer d'utiliser la drogue, ou augmenter sa consommation, il doit neutraliser sa sensibilité à ce stéréotype en adoptant une autre interprétation de sa pratique. S'il ne peut pas accomplir cette neutralisation, il se condamnera lui-même, à l'instar de la plupart des membres de la société, comme un déviant en marge de cette société^b. »

Me concernant, les préjugés étaient peut-être aussi forts, mais pas partagés par l'ensemble de la société. Il m'a fallu modifier la conception, imposée, que j'avais de la démarche intellectuelle pour réussir à l'envisager pour moi-même comme un avenir acceptable. À cette époque, je l'ai vécu comme l'enjeu de m'assumer pour ce que j'étais. Cette tension résidait bien plus dans ma relation à moi-même, au niveau des normes incorporées, que dans la relation à mon milieu d'origine qui était déjà en transformation et donc prêt à accepter ces perspectives.

À la fin de l'année, j'avais grandement avancé dans ce marchandage de moi à moi et j'envisageais de faire de la production de connaissances mon cœur de métier. J'étais convaincu que la sociologie pouvait participer à la transformation de la société, à partir du moment où elle produisait du savoir dans l'action et que le sociologue participait à co-construire les savoirs plutôt qu'à les produire seul. Dans cette perspective, le doctorat était une hypothèse attirante. Seulement, il constituait à mes yeux une rupture trop radicale d'avec mon projet de travailler en tant qu'intervenant social^c. Si je choisissais le doctorat, je

a Anselm L. Strauss et al., « Maladie et trajectoire » dans *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 143-190 ; Christian Thuderoz, « Régimes et registres de négociation », *Négociations*, 2009, n° 12, p. 115-116.

b Howard S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 2012, 247 p.

c Aujourd'hui, lorsque je me présente en tant que sociologue, je précise que cela recoupe trois pôles d'activité : ma recherche de doctorat, l'enseignement dans les formations sociales et la sociologie appliquée (diagnostic, analyse des pratiques). Je conclus en précisant que c'est ma manière d'être « intervenant social ».

considérais que je n'allais faire que de la recherche ou, en tout cas, être limité à ce statut. Si je souhaitais pratiquer la sociologie, je n'étais pas sûr de ne vouloir faire que cela. Pour le master 2, j'ai donc choisi une formation qui me permettait de continuer dans l'intervention sociale tout en mettant au centre de mon activité la démarche de production de connaissances. Je souhaitais qu'elle me permette d'être chargé d'étude ou sociologue-consultant, tout en me laissant la possibilité d'être chargé de projet ou intervenant social. Ainsi, la pratique de la sociologie pouvait constituer un aspect de mon activité, sans en être l'élément unique. Et une telle voie me laissait aussi la possibilité de m'inscrire en thèse par la suite.

Le master 2 proposé par ma filière aurait constitué un bon choix pour ce projet, mais, pour des raisons personnelles, j'ai quitté Montpellier et ai intégré le master 2 « Métiers de l'Évaluation et de la Concertation » à l'Université Toulouse 2, formation qui nous préparait en particulier à la pratique de l'évaluation et à la mise en place et l'animation de dispositifs de concertation citoyenne. Cette proposition semblait parfaite pour le choix intermédiaire que j'avais fait. Ce master 2 fut ma première année d'inscription dans un département de sociologie.

II.4.b Le premier choix du doctorant

Lors du master 1, tout en apprenant de nombreux éléments formalisés, je suis surtout resté marqué par une manière d'être et un état d'esprit. Avec le master 2, j'ai approfondi ce processus à travers des apprentissages plus froids et raisonnés. Je peux dire que j'ai donné du corps au squelette construit en première année par l'apprentissage de savoirs, appropriés avec plus de rigueur.

Du fait de la thématique centrale, c'est essentiellement autour de la fabrication des politiques publiques, de leur évaluation et des processus de concertation que j'ai approfondi mes connaissances. Et le cursus étant lié à un laboratoire spécialisé dans les questions du travail et des organisations^a, plusieurs de nos cours m'ont permis d'approfondir le schéma d'analyse des processus de travail, entre prescrit et réel, qui m'avait tant marqué l'année précédente. C'est aussi la période où j'ai commencé à lire au-delà des textes imposés et à me constituer ma bibliothèque des fondamentaux de la sociologie.

Cette formation s'est soldée par un « échec ». À partir du mois de mars, j'ai été en stage dans un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sur une mission d'évaluation des

a CERTOP (Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir)

dispositifs mis en place par la commune, ainsi que de réactualisation de l'analyse des besoins sociaux. Notre mémoire devait répondre à une commande d'étude, de diagnostic, d'évaluation formulée par notre lieu de stage. Il n'y avait pas d'un côté un dossier professionnel et de l'autre un travail de chercheur. L'enjeu était de coupler les deux et donc, de faire exactement ce que je projetais pour l'avenir. Seulement, je n'ai pas réussi cet exercice. Mon écrit ne fut qu'une tentative d'analyse plate et sans problématisation de la commande institutionnelle. Là où, durant le master 1, j'avais réussi à effectuer le décalage nécessaire pour entamer mon devenir chercheur, durant cette seconde année d'apprenti sociologue, je suis resté collé à la commande du CCAS, sans réussir à la transformer en science sociale.

Aujourd'hui, 7 années plus tard, je suis toujours incapable de porter un propos analytique sur cette année. Je ne m'engagerai donc pas dans cette voie. Et si j'en parle, ce n'est pas pour relater « un drame » : ce n'en fut pas un. Durant le très long été de rédaction du mémoire, je m'étais préparé. Je pressentais, dans le fond, que mon travail ne tomberait pas juste. Et surtout, j'avais fait le choix de poursuivre sur une thèse. Conscient que cette décision arrivait trop tard dans l'année pour envisager le lancement de ce projet à la rentrée (dans l'hypothèse d'une réussite au mémoire), je préférais suivre une seconde année de master 2, mais sur un parcours recherche. Je ne l'ai donc pas vécu comme un drame, même si mon *ego* en est ressorti légèrement abîmé. Malgré cela, cette année compte. Elle compte pour l'étayage de mes apprentissages ainsi que pour le choix de la recherche que j'ai fait. À travers les cours et mes lectures, j'ai pu étayer la structure de savoirs et de postures intellectuelles construite durant le master 1, devenant ainsi un peu plus sociologue qu'avant, tissant des liens toujours plus serrés avec la discipline.

III Analyser la construction de la posture professionnelle

III.1 Le travail social, un champ flou

Suite à ce choix, j'ai pris mes bagages en direction du Nord, pour le master « Âge, Épreuves, Vulnérabilité » à l'Université Lille 3, organisé autour des politiques publiques portant sur la jeunesse, la ville, le vieillissement, la précarité et la santé. Pour ma candidature, j'avais proposé un projet de recherche sur la construction des pratiques professionnelles d'éducateurs spécialisés en formation. Je parlais de l'idée que le travail social est un champ professionnel au fort « potentiel politique ». J'entendais par là, dans la suite de mes apprentissages du master 1, qu'il ne propose pas une posture professionnelle univoque, clés en

III-Analyser la construction de la posture professionnelle

main, mais qu'il implique que chaque personne se construise une manière d'être singulière sur le plan éthique et politique, en rapport à de grandes directions communes aux métiers. Ce faisant, je suivais Dubet dans son hypothèse de l'incapacité des institutions à prescrire un programme institutionnel à ses salariés, chacun devant alors être, en partie, son propre cadre^a dans la relation à autrui. Cette question me semblait d'autant plus passionnante que les travailleurs sociaux sont historiquement porteurs de valeurs politiques qui se trouvent être régulièrement en conflit avec celles que portent aujourd'hui les politiques publiques^b. Ainsi, les travailleurs sociaux doivent trouver leur place entre les pouvoirs publics qui édictent les orientations et les quelques jalons de métier dont ils disposent. De même, j'avais notion que les éducateurs spécialisés apprennent peu de techniques. En lieu et place, ils doivent se créer, eux-mêmes, leurs savoir-faire, dans le cadre d'une rhétorique célébrant la singularité de chacun, ainsi que le refus de la technicité, indigne de la prise en charge d'humains. S'ils apprennent, par exemple, la nécessité d'être dans une posture d'accompagnement, j'imaginai que chaque étudiant devait se fabriquer une manière d'être un accompagnant qui lui convienne et qui soit en accord avec sa personnalité.

Partant de cette idée d'un métier appelant la construction individuelle, sans remettre en question la possibilité d'une typologie de travailleurs sociaux^c, je me demandais alors à travers quels processus et ressources, chaque professionnel en formation réussissait à se construire en tant qu'éducateur spécialisé.

Au fur et à mesure de l'année, mon questionnement s'est outillé des concepts d'identité^d, de rapport au savoir^e ainsi que des travaux portant sur la dimension formative de la réflexivité. J'ai aussi pu confirmer que le métier était confronté à une identité difficile^f du fait de l'inexistence d'un corpus propre et clairement identifié^g de savoirs théoriques, de savoir-faire et de techniques. Les éducateurs empruntent alors, à diverses sciences et à divers métiers, des

a François Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002, 421 p.

b Michel Chauvière, *L'intelligence sociale en danger. Chemins de résistance et propositions*, Paris, La Découverte, 2011, 272 p ; Michel Chauvière, *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, La Découverte, 2010, 240 p.

c Jean-François Gaspar, *Tenir ! Les raisons d'être des travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte, 2012, 297 p.

d Claude Dubar, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, op. cit.

e Bernard Charlot, *Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie*, Paris, Éditions Anthropos, 1999, 112 p.

f Laurent Cambon, *L'éducateur spécialisé à travers ses discours : une question d'identité*, Thèse de doctorat, Université de Haute Bretagne, Rennes, 2006, p. 30.

g Jean-Yves Dartiguenave et Jean-François Garnier, « Pour un renouvellement du savoir en travail social », *Empan*, 2009, vol. 75, n° 3, p. 30 ; Jean-Yves Dartiguenave et Jean-François Garnier, *Un savoir de référence pour le travail social*, Ramonville-Saint-Agne, Érès, 2008. Et pour des pistes historiques de réflexion sur cet éclatement : M. Autès, *Les paradoxes du travail social*, op. cit., p. 67-70.

éléments qu'ils utilisent sous le mode du bricolage plus que de la maîtrise, devant ainsi faire appel à l'intelligence pratique (la *métis*^a) plutôt qu'à l'expertise.

Ce cheminement m'a amené à écrire la problématique suivante :

« Face à un métier où finalement les choses ne vont pas d'elles-mêmes, où l'activité ne peut s'apprendre par la théorie et où les postures professionnelles ne sont pas données par une identité collective, mais, entre autres, par la capacité de l'individu à se construire une unité, nous nous interrogeons sur le processus de professionnalisation des éducateurs spécialisés en formation initiale. Comment les étudiants apprennent le métier, ou comme nous serions tentés de le dire, comment inventent-ils leur(s) manière(s) de faire le métier^b ? »

Sur la base de ce questionnement, j'ai pu mettre à jour la dynamique d'ensemble de la formation d'éducateur spécialisé ainsi que le rapport à la formation des étudiants.

Ce travail continuait ma quête personnelle et mon mémoire de M1. L'idée d'un champ professionnel au fort « potentiel politique » est issue des cours de ma première année de master, mais aussi, et surtout, du fait que je l'ai vécue comme un questionnement perpétuel sur mon positionnement. À travers le M1, j'avais découvert le travail de terrain, m'outillant de peu de lectures, expérimentant surtout un premier questionnement se frottant au réel. Et si j'avais pu m'extraire d'une question personnelle, ce fut par l'usage de la notion floue, pour moi, de posture professionnelle. Pour le mémoire de master 2, j'ai construit un questionnement directement lié à des concepts, étayé et justifié par eux. L'idée de départ était formulée avec mes mots, mais petit à petit, j'ai pu « accrocher » ce questionnement à des concepts et des auteurs et ainsi le transformer. J'ai continué à devenir sociologue en poursuivant mon travail d'attachement à des biens communs de la discipline : des idées, des auteurs, des méthodes.

Malgré tout, ce travail de M2 était essentiellement fondé sur une démarche inductive. Il s'est structuré en une partie théorique et une partie empirique, les deux ne communiquant que très peu à l'intérieur du mémoire. Ainsi, la théorie n'a servi essentiellement que de contexte à mon questionnement. Mais au-delà de l'écrit, tout ce travail de lecture et de conceptualisation, bien que peu opérant pour l'analyse, m'a permis de poser une question de recherche plus

a M. Autès, *Les paradoxes du travail social*, *op. cit.*, p. 252.

b Sébastien Joffres, *Se construire en tant qu'éducateur spécialisé*, Mémoire de master 2, Université Charles de Gaulle, Lille, 2012, 109 p.

construite et étayée que celle du master 1. Là où mon premier travail était un questionnement inspiré par la sociologie, le second était pleinement construit à partir de matériaux sociologiques. La nuance est fine, mais me permet de mettre en avant un glissement qui s'est fait. Là où le master 1 parlait nécessairement de moi, il m'était plus facile de ne parler qu'en sociologue durant le master 2, preuve de l'avancée de ma socialisation.

III.2 Apparition du formateur

III.2.a Une première approche

Ce mémoire a été l'occasion de la découverte d'un personnage central : le formateur permanent. Mon terrain d'enquête s'est déroulé dans un DUT Carrières Sociales option Éducation Spécialisée. J'avais mis en place trois lieux de production de données. J'ai assisté à des cours d'analyse des organisations où les étudiants étaient mis en situation de réflexivité sur les dimensions et dynamiques organisationnelles de leurs lieux de stage. J'ai aussi participé à des temps d'analyse de la pratique, autre temps réflexif, où les étudiants revenaient sur des situations vécues sur le terrain pour les analyser collectivement. Puis, j'ai réalisé une série d'entretiens avec des personnes inscrites dans les deux premières années. J'ai aussi discuté de manière informelle avec plusieurs formateurs que j'ai observés au travail dans le cadre des temps de cours. Au début du mémoire, ma focale était sur les étudiants. Je m'attendais à rencontrer des formateurs, sans qu'ils aient pour autant une part dans l'analyse. Finalement, quelques pages leur ont été dédiées.

Je me suis questionné sur leur rôle dans les espaces réflexifs. Ils étaient les accompagnateurs de la construction d'une certaine forme de subjectivité, d'un certain rapport de l'étudiant à lui-même. De même, ces espaces de réflexivité étaient en tension entre l'autoconstruction et la normalisation de l'identité professionnelle. Si le but n'était pas d'énoncer le bien et le mal, de manière implicite, les étudiants et le formateur réalisaient un travail de discrimination des actes acceptables et professionnels, permettant ainsi à chaque apprenant de délimiter le territoire d'action du futur travailleur social qu'il était.

C'est du côté de François Dubet que j'ai trouvé un concept pour désigner ce que je percevais. Dans *Le déclin de l'institution*, l'auteur décrit le travail sur autrui qui caractérise ces métiers dont la fonction est de socialiser des personnes à un programme institutionnel. Et

dans les professions qu'il analyse, il inclut les formateurs^a, tout autant que les travailleurs sociaux. Ce travail de socialisation se déroule selon trois logiques. Il dispose tout d'abord d'une dimension relationnelle. Les formateurs sont conçus comme des personnes singulières^b. Ils sont engagés dans le métier avec leurs « qualités personnelles », leurs « convictions », leur « charme », leur « patience », leurs « capacités d'écoute ». Anciens professionnels ou encore en activité, ils forment les étudiants en mobilisant leur identité professionnelle de métier, ainsi que leurs singularités. En miroir, ils ont la volonté d'accompagner l'étudiant dans ce qu'ils voient comme la construction d'une identité professionnelle propre, le développement de points de vue originaux et de manières de faire particulières. L'apprenant, de manière symétrique, est donc approché comme un sujet unique.

Ces métiers « sur autrui » disposent aussi d'une dimension de service. Le formateur est alors un expert, capable de fournir un ensemble de prestations de qualité. Il est question d'un métier qui se déploie tant sur la communication de contenus, que l'organisation de dispositifs de formation et leur animation. Pour les formations sociales, il existe une spécificité marquée. Les formateurs ne sont, bien souvent, pas des personnes formées pour cette fonction. C'est en grande partie au nom de leur expérience professionnelle de travailleurs sociaux qu'ils se trouvent face aux étudiants^c et qu'ensuite, éventuellement, ils sont embauchés à temps plein pour la formation^d. Leur compétence se construit donc essentiellement en pratiquant^e.

La dernière dimension du travail sur autrui est le contrôle social. Le formateur, en tant que représentant institutionnel, amène l'étudiant à se conformer au rôle prescrit, qui dans ce cas est double : celui d'apprenant et de futur professionnel. C'est particulièrement cette dernière dimension qui a retenu mon attention. Les formateurs se présentaient comme des accompagnateurs des étudiants dans la construction de leur posture individuelle et singulière de futur professionnel. Par ce terme d'accompagnement, ils cherchaient à signifier qu'ils n'imposaient rien et n'apportaient pas de réponses. Dit autrement, ils indiquaient ne pas être dans une relation de pouvoir vis-à-vis de leurs usagers. Et pourtant, c'est ce que je constatais dans mon travail concernant l'injonction à une forme de subjectivité, ainsi que la délimitation d'un périmètre de ce qui est professionnel. Par son concept, François Dubet me permettait de

a Dans son ouvrage, il s'agit de formateurs en lycée professionnel : François Dubet, « La place du métier : les formateurs d'adultes » dans *Le déclin de l'institution*, *op. cit.*, p. 168-194.

b F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, *op. cit.*, p. 79.

c Christophe Verron, *Les formateurs en travail social : une professionnalisation impossible*, Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2013, p. 163-173.

d Verron indique que seul un quart des permanents ont un diplôme en sciences de l'éducation : *Ibid.*, p. 176.

e *Ibid.*, p. 182-185.

III-Analyser la construction de la posture professionnelle

confirmer mon doute et de le mettre en mots : malgré la rhétorique professionnelle, le métier de formateur implique une dynamique de contrôle social et donc, de normalisation des étudiants.

Ce travail sur autrui me semblait être le lieu d'un positionnement éthique pour le formateur, notamment du fait de la singularité de chaque travailleur, ainsi que du pouvoir impliqué par la fonction. De ce que j'avais appris en master 1, la dimension de contrôle de certains métiers n'est pas une fatalité. Elle est un paramètre, une place à tenir qui s'impose à l'individu, mais dont la mise en pratique (l'interprétation du rôle) permet des positionnements divers^a. Et ces multiples postures se construisent en référence à des choix éthiques et politiques, liés à la manière dont l'individu conçoit le pouvoir, en référence à sa critique, présente dans le champ du travail social^b.

Ainsi, j'étais à nouveau face à un métier à forte « teneur » politique, ce qui relançait mes questions sur les positionnements professionnels, en changeant le groupe de personnes à qui je l'appliquais. À partir de cette question, j'ai envisagé un projet de thèse.

III.2.b Des professionnels au centre de transformations

Le passage aux compétences

J'ai aussi découvert des personnes prises dans des évolutions complexes et critiquées, par rapport auxquelles les formateurs rencontrés affirmaient la nécessité d'avoir un positionnement critique. Ces propos m'ont permis d'élargir mon questionnement à d'autres objets que la relation aux étudiants. Je vais relater ici les principaux éléments d'évolution dans lesquels les formations étaient prises, tout en me permettant quelques anachronismes. Certaines données sont postérieures au commencement de la thèse, mais nourrissent le contexte qui donnait du sens à ma problématique de départ.

De 2003 à 2009, plusieurs des quatorze formations aux diplômes d'État et certificats, aujourd'hui inscrits dans le Code de l'action sociale et des familles, furent réformées les unes après les autres et d'autres créées. Ces transformations prenaient leur source dans des réflexions menées lors de la décennie précédente^c, sur la base de critiques adressées aux

a Pascal Nicolas-Le Strat, « Pouvoir » dans Fabriques de sociologie (éd.), *Encyclopédie des fabriques de sociologie*, 2016, en ligne : <http://encyclopedie.fabriquesdesociologie.net/pouvoir/> [consulté le 09/02/2017].

b Jeannine Verdès-Leroux, *Le travail social*, Paris, Éditions de Minuit, 2004, 272 p.

c Marc Fourdrignier, « Modalités de stage et formations du travail social », *Les cahiers dynamiques*, 2010, n° 48, p. 41-48.

curcus. Elles ont trouvé une forme d'expression dans le schéma national des formations sociales 2001-2005.

Ce dernier était structuré autour de trois objectifs principaux^a qui restent, encore aujourd'hui, fondamentaux. Le premier visait à produire une offre de formation couvrant tous les niveaux de diplômes, basée pour chaque métier sur un socle de compétences génériques, mobilisables sur les différents postes possibles et auprès des différents publics. Le second, découlant du premier, instaurait le référentiel de compétences comme principe organisateur des formations.

Le troisième objectif mobilisait la notion d'alternance intégrative^b, par opposition à une alternance qui aurait été, jusqu'à cette date, juxtapositive. Il était jugé que centres de formation et terrains professionnels cohabitaient, sans travailler de concert, à la professionnalisation des apprenants. Les instituts agissaient comme espaces d'appropriation de savoirs et de réflexion sur la pratique. Et les stages fonctionnaient comme lieux d'application, sans être consultés pour la production des cursus de formation. Dans la nouvelle logique proposée, l'enjeu était d'impliquer les terrains comme co-constructeurs des parcours des étudiants^c et ainsi, de les considérer comme formatifs au sens plein du terme et non, comme des espaces d'apprentissage « sur le tas », par la simple pratique et mise en pratique des notions apprises dans les salles de cours.

Le premier élément marquant des réformes successives fut l'apparition d'une cascade de référentiels articulés^d entre eux, pour décrire les métiers et l'organisation nouvelle des formations. Celui qui a focalisé l'attention porte sur les compétences de chaque métier, approche ouverte par la mise en place de la VAE peu avant^e. Cette nouveauté a été — et est encore — décriée par certains et appréciée par d'autres^f.

a Isabelle Kittel, « Les référentiels, supports ou obstacles à la professionnalisation ? », *Empan*, 2014, n° 95, p. 42-44.

b AFORTS-GNI, « Projet pour l'alternance dans les formations sociales. Contribution pour un livre blanc », en ligne : https://www.unaforis.eu/sites/default/files/public/fichiers/telechargementsaforts_gni_livre_blanc_alternance_151010.pdf [consulté le 12/04/2017].

c M. Fourdrignier, « Modalités de stage et formations du travail social », art. cit, p. 45.

d Pour les éducateurs spécialisés, le commencement est un référentiel de fonctions et d'activités auquel s'articule un référentiel de compétences, auquel s'articule un référentiel de formation, auquel s'articule un référentiel de certification. Le point de départ de cette logique est l'activité professionnelle et non la formation.

e Pour valider les acquis de l'expérience, il a été nécessaire de produire pour chaque métier un référentiel de compétences permettant d'indiquer ce qu'il fallait chercher dans les profils des candidats.

f Abdelhak Qribi, « La réforme de la formation des éducateurs spécialisés : approche critique et propositions pédagogiques » dans Xavier Gallut et Abdelhak Qribi (eds.), *La démarche qualité dans le champ médico-social*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2010, p. 145-162.

III-Analyser la construction de la posture professionnelle

Les détracteurs dépréciaient l'approche segmentée et partielle des métiers, sommés de s'inscrire dans les multiples cases de tableaux. En effet, qu'y a-t-il de logique dans la distinction entre la compréhension de l'utilisateur (DC 1^a chez les éducateurs spécialisés) et de la dynamique de projet (DC 2), lorsque le projet est nécessairement lié au diagnostic de l'état d'une personne et que ce même état est influencé par les prises en charge proposées en réseau (DC 4) et le fonctionnement institutionnel (DC 3) ? Des métiers pensés à travers un ensemble de savoir-faire et savoir-s'y-prendre^b, construits individuellement et collectivement dans une dynamique réflexive, ont été remplacés par des métiers en pièces détachées, comptabilisées et à incrémenter dans des plans de gestion des ressources humaines. Cette logique dépossède d'une certaine manière les travailleurs sociaux de leur professionnalité pour la remettre entre les mains des gestionnaires et des managers^c. Ces formateurs critiques récréaient l'inspiration technocratique et la rationalisation^d sous-jacente, logique née en dehors du travail social, secteur historiquement fondé sur la qualification et les métiers, donc sur la professionnalisation collective^e.

Derrière cet agencement à la demande des compétences, c'est la figure du travailleur social unique, détruisant les spécificités de chaque métier, esquissée des années auparavant et rejetée par de nombreux professionnels qui refaisait surface. Et plus fondamentalement, c'est le sentiment d'une invisibilisation des cœurs des métiers que beaucoup percevaient, jugeant que les référentiels rendaient insuffisamment justice aux dimensions relationnelles et réflexives^f. Ces différentes transformations étaient perçues comme les signes d'une libéralisation du social, impliquant l'éloignement de la logique propre au secteur et le développement d'une pensée néolibérale qui met au centre des enjeux de gestion et de rationalité économique.

En contrepartie, certains appréciaient ces compétences, pour la visibilité qu'elles donnaient « enfin » aux métiers en les objectivant en une liste d'items qui permettent de parler de ces professions que beaucoup qualifient d'indiscibles^g. Elles offraient aussi des points communs

a Domaine de compétences.

b M. Chauvière, *L'intelligence sociale en danger*, op. cit., p. 137.

c *Ibid.*, p. 195-202 ; Michel Chauvière, *Trop de gestion tue le social*, Paris, La Découverte, 2010, 240 p.

d Pierre Hébrard, « Formation clinique et compétences relationnelles dans les métiers du travail social » dans Camille Thouvenot (éd.), *Former au travail social. Vers la professionnalisation, entre alternance et accompagnement*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 35-52 ; Pierre Hébrard, « Quelle "approche par les compétences" et quels référentiels pour la formation professionnelle aux métiers de la relation humaine ? », *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 2013, n° 30, p. 17-34.

e Voir chapitre 4 de M. Chauvière, *L'intelligence sociale en danger*, op. cit.

f P. Hébrard, « Formation clinique et compétences relationnelles dans les métiers du travail social », art. cit.

g M. Autès, *Les paradoxes du travail social*, op. cit., p. 252-259.

entre professions de même niveau, sous-tendant la question de moments transversaux de formation^a. Les référentiels valorisaient aussi certains métiers en tant qu'acteurs des transformations sociales^b. Il est intéressant de noter que l'appréciation et la détestation de l'apparition des compétences par les travailleurs sociaux et formateurs ne portent pas sur les mêmes aspects et peuvent donc être pensées de concert.

Au-delà du poids de ces nouveautés sur les professions, elles transformaient — et transforment encore — la formation et sa conduite au quotidien. Les métiers sont premièrement appréhendés à travers un référentiel de fonctions et d'activités. À ce dernier correspond ensuite le fameux référentiel de compétences, détaillé en domaines, eux-mêmes précisés en compétences puis en indicateurs de ces dernières. À cette grille de capture de la vie professionnelle répond un référentiel de formation, détaillant les apports nécessaires en lien avec chaque DC, puis un référentiel de certification précisant comment évaluer les fruits de la formation chez un étudiant, en imposant une ou plusieurs épreuves pour chaque domaine.

C'est en cela que ces référentiels, et particulièrement celui des compétences, sont structurants. Ils repèrent et organisent, tant en ce qui concerne la répartition des cours que l'évaluation des candidats. Le référentiel de certification, quant à lui, en ayant multiplié les épreuves pour valider la formation, a entraîné une tendance à consacrer un grand nombre d'heures à des modules faits pour préparer aux épreuves, plutôt que pour développer la professionnalisation des étudiants.

L'autre élément marquant de la réforme est la nouvelle place attribuée aux lieux de stage, appelés dorénavant « sites qualifiants », terme qui porte la vision émergente de leur rôle formatif^c. Le premier point était d'aller au-delà du stage pensé comme l'accueil d'un étudiant par un professionnel de métier, pour envisager que les services sociaux ou les associations employeuses puissent être des organisations qualifiantes dans lesquelles l'étudiant développerait ses compétences et donc des savoirs^d.

Le second point en était la suite logique. Devenant des lieux de formation, les terrains professionnels devaient être impliqués dans la certification des étudiants à travers des documents d'évaluation et la participation aux épreuves. De par ces changements, les centres

a I. Kittel, « Les référentiels, supports ou obstacles à la professionnalisation ? », art. cit, p. 44.

b *Ibid.*, p. 45.

c M. Fourdrignier, « Modalités de stage et formations du travail social », art. cit.

d I. Kittel, « Les référentiels, supports ou obstacles à la professionnalisation ? », art. cit, p. 45.

III-Analyser la construction de la posture professionnelle

de formation ont été sommés de revoir les liens avec les terrains professionnels, notamment à travers l'établissement de conventions dites « sites qualifiants ». De manière plus générale, ces nouveaux liens à travailler résonnaient avec la demande, longtemps adressée aux instituts de formation (notamment aux Instituts Régionaux en Travail Social), d'être des pôles ressources sur leur territoire à travers la recherche et la formation continue^a. Les conventions établies avec les sites qualifiants pour définir les rôles respectifs ont appuyé ces liens nécessaires.

En parallèle, en 2004, a commencé la régionalisation des formations. L'État a fait le choix de décentraliser à cet échelon la responsabilité du financement, ainsi que du pilotage, se gardant le pouvoir de définir les métiers, les diplômes et de les certifier. Par ce transfert de responsabilités, les centres ont fait face à un nouvel interlocuteur, bien différent du ministère des Affaires sociales, notamment du fait de sa non-spécialisation sur ce champ professionnel. Cela a entraîné la nécessité d'apparaître comme des acteurs et interlocuteurs légitimes et d'arriver à faire valoir les spécificités des formations sociales, elles qui sont restées longtemps étanches à la culture de la formation professionnelle^b. Au-delà, la régionalisation a signé l'entrée sur le marché de la concurrence en permettant à de nouvelles organisations, extérieures au social historique, d'ouvrir des cursus, ouverture qui s'est faite essentiellement sur les bas niveaux de qualification. Ces deux processus ont fragilisé plusieurs des acteurs historiques à travers le manque de financements, ainsi que le développement d'une logique d'appel d'offre, jusque-là étrangère à ces institutions, assurées des entrées financières par le ministère.

Travail social et Université

La période fut aussi caractérisée par plusieurs questionnements concernant les liens entre les formations sociales et la recherche, entre les instituts et l'Université. Historiquement, ces écoles se sont construites en dehors de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et des universités, de manière volontaire, affirmée et régulièrement ré-affirmée, même par les pouvoirs publics^c. Une des raisons de ce choix fut la volonté qu'elles soient fortement ancrées

a Michel Hochart, « L'avenir des centres de formation en travail social. Une nécessaire adaptation à la modernité ? », *VST-Vie sociale et traitements*, 2006, vol. 3, n° 91, p. 32.

b Patrick Lechaux, « Configurations organisationnelles et figures professionnelles de métiers de la formation. Attention, un formateur peut en cacher un autre », *Forum*, 2013, n° 139-140, p. 30.

c Marcel Jaeger (éd.), « La situation de la recherche dans le secteur social et médico-social » dans *Le travail social et la recherche : conférence de consensus*, Paris, Dunod, 2014, p. 7.

sur une pratique de terrain, à travers le modèle historique du stage et de se protéger d'une rationalisation des pratiques à travers la théorie. Ce positionnement hors-université, unique en Europe, s'accompagne d'un rapport en tension aux productions de la recherche.

Dans un premier temps^a, les formateurs étaient essentiellement issus du champ professionnel et s'inscrivaient auprès des étudiants dans une pratique proche de l'accompagnement social et dans un rôle de répétiteur des savoirs amenés par des experts universitaires. Dans un second temps, tout en se référant au même modèle du travailleur social-formateur, les moniteurs des écoles ont commencé à valoriser leur place et leurs fonctions sous la bannière du terme « formateur », à gagner le territoire des écoles et ainsi à mettre à la porte les experts, convoqués à la suite sous le statut de vacataires. Puis ils ont aussi pris part aux savoirs théoriques, notamment à travers un fort niveau de qualification demandé par les textes légaux. Ce parcours éclair de l'histoire dit quelque chose de la tension entre le travail social et la science. Ce dernier en est utilisateur. Il se nourrit de nombreuses approches disciplinaires. Mais il le fait dans un rapport paradoxal. À la fois, les formateurs invitent les universitaires pour une partie des apports théoriques qu'ils ne peuvent gérer et ce, d'autant plus que, depuis les années 90, la part conceptuelle a augmenté dans les formations. Ils soumettent donc les universitaires à leurs commandes. Les centres de formation ne sont pas le territoire des sciences humaines et sociales : elles doivent y évoluer, soumises aux attentes professionnelles. Dans le même temps, le travail social n'est pas, ou peu, producteur de savoirs scientifiques^b et il dépend ainsi des disciplines universitaires pour se nourrir. Et, de l'institution universitaire, le travail social est vu comme un objet de faible prestige. Pour plusieurs, enseigner dans les instituts des formations sociales est pensé comme une relégation, un itinéraire alternatif à une trajectoire à l'Université.

Il est intéressant de noter que les formateurs ont normalement 10 % de leur activité censée être prise par la recherche et la veille professionnelle. Malgré cela, ce temps est couramment submergé par d'autres activités et ces derniers ne peuvent que difficilement s'impliquer sur leur temps professionnel dans des activités de recherche, malgré une formation à celle-ci acquise dans les masters et doctorats que nombreux détiennent. De même, dans le projet des

a Pour plus de détails sur cette histoire, se rapporter au chapitre 3 de C. Verron, *Les formateurs en travail social : une professionnalisation impossible*, op. cit. À l'échelle de sa thèse, l'auteur a réalisé un travail conséquent d'étude des archives pour reconstruire l'histoire du groupe professionnel des formateurs permanents en travail social.

b M. Jaeger, « La situation de la recherche dans le secteur social et médico-social », art. cit. ; Manuel Boucher, « Promouvoir la recherche dans et sur le champ social » dans Marcel Jaeger (éd.), *Le travail social et la recherche conférence de consensus*, Paris, Dunod, 2014, p. 65-84.

III-Analyser la construction de la posture professionnelle

IRTS, le développement et la valorisation de la recherche sont deux des objectifs^a. Mais pour autant, elles se sont peu développées, se limitant, bien souvent, à la valorisation de travaux menés par d'autres.

Dans ce rapport compliqué, deux principales évolutions se sont profilées ces dernières années. Il y a, tout d'abord, l'universitarisation des formations en travail social. Au commencement de ma thèse, celles de niveau III, réalisées en trois ans et sur lesquelles se centre ce travail^b, venaient d'être sommées de passer aux crédits ECTS et donc à la semestrialisation, pour entrer dans le processus européen de Bologne, sans pour autant être reconnues comme des licences, restant ainsi au niveau bac +2. Pour la rentrée 2018-2019, suite au plan d'action du gouvernement de 2015 visant à revaloriser le travail social et le développement social, et aux décrets ayant suivi en 2018, ces mêmes formations sont passées au grade licence, dans le cadre de collaborations nécessaires avec des Universités pour l'accréditation de ce niveau^c.

Cette reconnaissance universitaire pose plusieurs questions aux organismes de formation. Celles-ci sont souvent formulées sur le mode de l'inquiétude. Tout d'abord, ils se demandent ce que vont devenir leurs cursus, fortement ancrés sur l'alternance, face à un modèle universitaire qu'ils considèrent comme peu professionnalisant, car trop ancré sur la théorie. L'histoire racontée est souvent celle de deux modèles formatifs qui s'affrontent. Et ce face-à-face poursuit, pour eux, l'émiettement de la formation entamée à travers les référentiels de compétences. En effet, que devient un métier, pris à travers de multiples disciplines, si elles en deviennent les portes d'entrée principales, les jalons fondateurs, qui remplaceraient ainsi la pratique ? Ensuite, la même inquiétude se joue sur le plan organisationnel, thématique par l'image de l'engloutissement des centres de formation par l'Université. Cette peur est d'autant plus forte que chaque centre doit négocier lui-même avec les universités environnantes.

Il est possible de terminer sous l'angle des métiers. L'universitarisation rimait avec ce qui se fait dans les autres pays européens, à savoir un bien moins grand nombre de filières de formation. Ainsi, se diriger dans cette direction revenait pour le travail social à prendre le risque de tirer un trait sur sa diversité des professions, pour se rapprocher du travailleur social

a M. Jaeger, « La situation de la recherche dans le secteur social et médico-social », art. cit., p. 10.

b Ce sont les formations d'éducateur.trice spécialisé.e, d'éducateur.trice technique spécialisé.e, d'éducateur.trice de jeunes enfants et d'assistant.e de service social.

c Il faut cependant préciser que ces diplômes sont de grade licence, mais ne sont pas des licences. Ils donnent donc accès aux mêmes parcours suivant le niveau L, sans pour autant porter le même nom.

unique, figure qui en inquiète plusieurs, depuis qu'elle a été formulée comme objectif, dans les années 80 au moment de la création des Instituts Régionaux du Travail Social (IRTS)

L'autre grand questionnement, abordé dans un geste bien plus positif, concernait la possibilité d'une discipline scientifique « travail social », interrogée à l'occasion d'une conférence de consensus. Le jury a statué sur l'intérêt d'une démarche de recherche inspirée directement des réflexions professionnelles des travailleurs sociaux. Mais pour autant, il n'a pas reconnu l'intérêt d'une science spécifique. Par contre, il a mis en avant l'enjeu d'une construction institutionnelle pour émanciper le travail social des sciences sociales universitaires aux pratiques et frontières durcies par la conception française des disciplines^a.

Le jury s'est prononcé sur les implications de cette perspective pour les centres de formation. Il a demandé le développement de l'enseignement de la recherche aux étudiants en renforçant sa pratique et l'apprentissage de l'appropriation des savoirs produits. De plus, avec les plateformes de recherche et de valorisation des travaux scientifiques portés par les centres de formation, ces derniers seraient amenés à renforcer leur rôle d'acteurs dans ce champ, notamment à partir des travaux de formateurs et d'étudiants. Ainsi, les instituts se profilent comme des lieux appropriés pour transformer les pratiques des travailleurs sociaux à partir de la recherche mais aussi, pour porter ces dynamiques sur le plan institutionnel, en interne et en réseau.

Probablement en réponse aux craintes concernant l'Université et l'avenir des métiers à la fin des années 2000, s'est créé l'UNAFORIS, réseau des établissements de formation en travail social, basé sur la fusion des deux associations historiques que sont le GNI et l'AFORTS. En 2013, les deux objectifs principaux que portait l'association étaient la refonte des diplômes du travail social, ainsi que la création des Hautes Écoles Professionnelles en Action Sociale et de Santé (HEPASS). Le projet de ces HEPASS est la constitution d'écoles rassemblant en leur sein l'ensemble des formations en travail social, du niveau infra V au niveau I, doctorat compris, et servant aussi de lieu de recherche autour du travail social, sur le modèle suisse par exemple. Là où il y avait la crainte d'un engloutissement par l'université et ainsi d'une dilution des formations sociales, l'UNAFORIS a porté un projet de renforcement du particularisme du travail social, tout en le hissant à l'échelle universitaire dans la continuité de la réflexion de la conférence de consensus. La dynamique de ce projet était

a Marcel Jaeger (éd.), « L'avis final du jury de la conférence de consensus » dans *Le travail social et la recherche : conférence de consensus*, Paris, Dunod, 2014, p. 246-247.

particulièrement intéressante. L'association a soutenu le développement de plateformes régionales, liant les centres de formation autour de mises en commun, de manière à préparer, avant les textes légaux, ce projet de grandes écoles. À sa manière, elle portait une prophétie qu'elle espérait autoréalisatrice.

Pour résumer, sur les vingt dernières années, les centres de formation ont été confrontés à de nouveaux acteurs que sont la Région et les organismes de formation concurrents. Mais aussi, ils voient leurs modalités de relation avec les acteurs sociaux des territoires être renouvelées dans le cadre de l'apparition des sites qualifiants et de la recherche d'écoles en travail social ancrées dans leur territoire. Ces changements impliquent de nouveaux enjeux, ainsi que de penser de nouveaux liens. Ensuite, il faut constater la transformation en profondeur des logiques formatives, du moins dans la prescription, avec l'apparition de la VAE, du référentiel de compétences et des sites qualifiants. C'est la logique de professionnalisation qui est changée et qui doit être repensée dans son application concrète. Et pour l'heure actuelle, celle-ci est retravaillée dans le cadre du grade licence. De même, les modalités de gestion de la formation changent sous la pression de la concurrence.

Pour terminer, avec la création de l'UNAFORIS, ses adhérents se sont retrouvés dotés d'un projet national d'envergure devant permettre des transformations en profondeur, mais où le secteur a voix au chapitre. Aujourd'hui, ce projet semble en perte de vitesse.

Il est important de préciser que ces évolutions de la formation ne sont pas univoques pour l'ensemble du pays. Il existe de nombreux particularismes territoriaux en ce qui concerne la mise en place d'un partenariat avec les sites qualifiants, la manière dont est mise en place la réforme, les relations avec l'Université, etc.

III.3 Ouvrir la thèse

III.3.a Une question adressée aux formateurs

Selon Thierry Piot, le métier du formateur en travail social est emblématique des métiers de la relation, au même titre que les travailleurs sociaux. Il est un travail sur autrui^a : il implique de toucher « à l'identité culturelle, sociale et personnelle des formés^b ». À l'instar des éducateurs spécialisés, il ne dispose pas de savoir-faire précis et identifiés. Le formateur

a F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, op. cit.

b Thierry Piot, « Formation de formateurs dans le travail social. Un espace de tensions plurielles », *Recherche et formation*, 2007, n° 54, p. 92.

travaille avec sa personnalité et son histoire, singularité qui entraîne l'absence de corpus de pratiques clairement formalisées et identifiées. Il se réfère à des savoirs en sciences humaines et sociales qui s'accompagnent d'un potentiel réflexif et, non pas, de techniques qui assurent des résultats automatiques, conformes, homogènes et formatés. Et ce phénomène est double en ce que les compétences à faire acquérir aux étudiants portent elles-mêmes sur un travail sur autrui qui dispose des mêmes caractéristiques^a. Être formateur est une activité insaisissable, dans laquelle il est impossible de contrôler totalement la relation à l'autre.

Les évolutions en cours exercent une puissance rationalisante qui remplit le vide laissé par la disqualification de l'approche vocationnelle des métiers sur autrui. Ainsi, alors que le travail des formateurs change, il le fait dans le sens d'une bureaucratisation et du développement de la gestion, voie qui entre en conflit avec les origines des pratiques de formation, axées sur le face-à-face pédagogique et un accompagnement à la réflexivité.

Piot comprend ces évolutions à partir de deux modèles de professionnalisation, mobilisés dans différentes formations de formateurs en travail social. Le premier est dit managérial. Il correspond aux évolutions énoncées précédemment. Les cursus à destination des formateurs portent alors un discours sur l'efficacité, la qualité, la certification, etc. Ils les préparent à s'inscrire dans les nouvelles exigences qui s'adressent à eux, dans une logique de réponses aux nouvelles contraintes. Piot y voit un risque pour le métier d'y perdre son cœur historique.

Il qualifie l'autre modèle de « réflexif-critique ». À l'inverse, ce dernier entérine les caractéristiques historiques de la fonction de formateur et centre sur les dilemmes qui traversent l'activité. Il le résume ainsi : « Il s'agit alors de penser la professionnalisation universitaire de la formation des formateurs dans le travail social comme une tentative de synthèse dynamique entre des savoirs réflexifs et des savoirs techniques, entre des savoirs académiques et des savoirs pratiques. Cette professionnalisation serait au service d'un véritable savoir-agir contextualisé^b. » Cette approche confirme le formateur comme individu singulier, devant se positionner de manière réflexive et critique au sein de dynamiques diverses.

À la fin de mon master, ce que je percevais du travail de ces professionnels se situait justement au croisement de ces deux perspectives. Ceux que j'avais rencontrés dans mon enquête de terrain et lus dans les revues en travail social cherchaient à défendre une

a *Ibid.*, p. 91-94.

b *Ibid.*, p. 97.

III-Analyser la construction de la posture professionnelle

professionnalité réflexive-critique pour eux et les futurs travailleurs sociaux, en même temps qu'ils se sentaient aspirés, du fait des transformations imposées, vers une bureaucratisation de leur fonction. Ils se sentaient dériver du face-à-face pédagogique perçu comme le cœur du « métier »^a vers un travail de gestion, d'organisation et d'ingénierie de plus en plus prégnant. Ils mettaient en avant une nécessité de réfléchir leurs pratiques pour un positionnement qui fasse sens en regard de leurs valeurs. Ils confirmaient bien ce que je nommais « potentiel politique » du métier.

Comment réussissaient-ils à faire face ? Comment, individuellement et collectivement, construisaient-ils leur activité, dans des contextes d'action de plus en plus contraints et en décalage d'avec leurs aspirations ? Il me semblait particulièrement intéressant de saisir comment ils agissaient, quotidiennement, en réponse aux transformations et comment ils contribuaient ainsi à les produire.

Au-delà de ce questionnement de recherche, j'ai considéré le peu d'écrits portant sur ces professionnels de la formation, dans le champ du travail social. S'ils étaient des personnages sans cesse présents, ils n'attiraient que rarement l'attention en tant qu'objet central^b. Seule une thèse était sur le point d'aboutir^c. Christophe Verron retraçait l'histoire ancienne et présente des formateurs permanents et questionnait l'état actuel de structuration de ce groupement, à partir du concept de groupe professionnel. Son travail apportait de précieux éléments sur les évolutions en cours de leur activité. Cependant, il les approchait dans leurs grandes tendances, sans entrer suffisamment dans les détails du quotidien.

Pour le reste, la littérature en travail social, hybridant recherche et réflexion professionnelle, tout en étant bavarde sur les évolutions en cours, n'apportait pas réellement d'éléments nouveaux. Les articles étaient souvent dans la répétition d'un discours général sur les transformations, ou bien faisaient état du vécu de la formation par les étudiants. En bref, la lecture de ces textes, tout en donnant de précieuses informations contextuelles, me laissait à l'entrée des pratiques des formateurs, ainsi recouvertes par quelques généralités et de grands mots tels que « rationalisation » et « management ».

a C. Verron, *Les formateurs en travail social : une professionnalisation impossible*, op. cit., p. 238.

b Dans sa thèse, Christophe Verron ne recense que quatre recherches antérieures centrées sur les formateurs en travail social.

c Trois autres thèses étaient en cours. Une portait sur les formateurs, une sur les *curricula* de formation et une autre sur les visites de stage. À ce jour, elles ont disparu de www.theses.fr, laissant supposer un arrêt des travaux.

III.4 Penser par la clinique de l'activité

J'ai outillé ce questionnement à partir de la lecture d'Yves Clot, alors conseillée par un ami sociologue. Depuis mes premiers pas en tant que chercheur, ce qui me préoccupait était de comprendre ce que les gens faisaient et pourquoi ils le faisaient, en m'intéressant, dans le détail, à leurs activités. Grâce aux apports de cette psychologie clinique du travail, j'ai pu aborder ce questionnement avec un outillage théorique relativement précis, ce qui était une nouvelle avancée dans mon apprentissage de la recherche. Mon questionnement n'était plus simplement formulé à partir de concepts, il s'inscrivait entièrement dans un cadre théorique cohérent, facilitant l'analyse des données, à partir des mêmes outils de formulation de la problématique.

Par cette proposition, je prévoyais de focaliser mon regard sur un groupe professionnel et ses dynamiques quant à la production de normes pour l'action. Ainsi, j'espérais saisir les évolutions d'un métier par le bas, dans le concret de son quotidien. Pour compléter cette approche, je souhaitais m'aider de travaux sociologiques comme ceux menés par Reynaud^a, De Tersac^b et Strauss^c. Ils me permettaient de penser l'importance du contexte organisationnel. Dans l'approche du psychologue, je trouvais une opposition trop simpliste entre une direction qui prescrit et permet, ou non, l'existence d'espaces de ce type, et des salariés qui travaillent au réel. Les sociologues cités proposaient une prise en compte plus complexe de la dimension organisationnelle.

Mon projet de thèse s'ouvrait sur trois questions posées à partir du sens commun :

« Prenant conscience des transformations de l'action sociale et du domaine de ses formations dans les dernières décennies, nous nous interrogeons sur les évolutions qui en découlent pour le métier de formateur en travail social. C'est donc à une sociologie de ce métier que nous souhaitons nous livrer au travers de cette thèse.

Comme point de départ, trois questions se posent à nous : quelles sont les évolutions du métier de formateur ? Quels sont leurs mécanismes ? Et qu'est-ce que cela nous apprend sur la formation des travailleurs sociaux en général ? »

a Gilbert De Terssac (éd.), *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud*, Paris, La Découverte, 2003, 448 p.

b Gilbert De Terssac (éd.), « Théorie du travail d'organisation » dans *Interpréter l'agir. Un défi théorique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 97-121 ; Gilbert De Terssac, « Autonomie et travail » dans Antoine Bevort, Annette Jobert, Michel Lallement et Arnaud Mias (eds.), *Dictionnaire du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 47-53.

c Anselm L. Strauss, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 1992, 311 p.

III-Analyser la construction de la posture professionnelle

Une fois passée l'exposition de mon cadre de pensée, ce questionnement devenait la problématique suivante :

« Reformulons maintenant notre problématisation. Il s'agit pour nous d'étudier les évolutions du métier, ou de la fonction de formateur, en nous intéressant à l'activité de ces derniers à l'heure actuelle ainsi que par le passé. Cette étude impliquera notamment l'analyse des dynamiques de construction du genre situées dans des contextes organisationnels propres, ainsi que l'analyse de la prescription. »

Mon projet visait alors à saisir les dynamiques individu-collectif d'un groupe de professionnels ou, dit autrement, à comprendre l'écologie d'une activité dans un contexte organisationnel donné. Ma focale était cette activité-là et sa production. Ou peut-être, de manière moins radicale, était-ce l'écologie du travail d'un collectif de professionnels, mettant de manière moindre que Clot la focale sur l'activité comme objet psychique.

Le présupposé de mon travail à ce moment-là était celui d'une activité ébranlée et mise à mal par les évolutions, comme en témoignaient plusieurs écrits^a de formateurs. Je souhaitais observer les réadaptations mises en place pour faire face. L'objet fantasmé était l'activité comme mouvement et, plus particulièrement, mouvement causé par les évolutions décidées en de plus hauts niveaux. Ainsi, ce que j'appelais « évolutions » ou « transformations » était un processus qui consistait en des éléments de contexte imposés auxquels répondait un travail des genres et styles de l'activité. Il entraînait une transformation de ce que recouvrait être formateur permanent en travail social et donc, contribuait en retour à ces évolutions.

a Le numéro 95 de la revue *Empan* est, à ce titre, relativement significatif et fait écho aux propos recueillis dans le cadre des entretiens exploratoires.